

RAPPORT

**Enquête auprès des pères
québécois séparés depuis
10 ans ou moins**



Regroupement
pour la **Valorisation**
de la **Paternité**

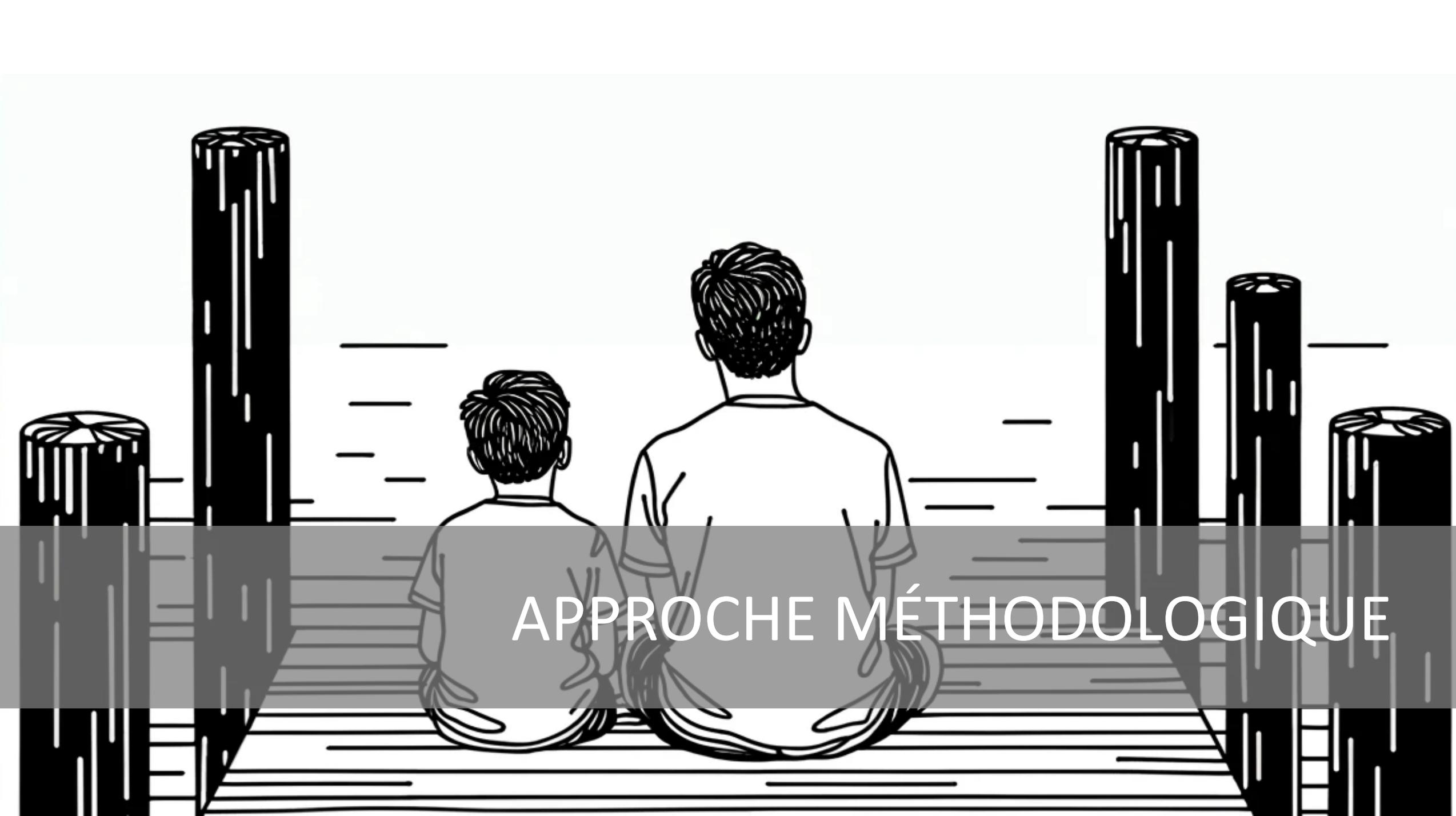
2024-05-08

15805-008



Table des matières

— APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	3
— FAITS SAILLANTS	5
— RÉSULTATS DÉTAILLÉS	
1. Le couple	9
2. La séparation	15
3. Les inquiétudes liées à la séparation	28
4. La garde des enfants	33
5. La pension alimentaire	41
6. La collaboration parentale dans le partage des responsabilités	48
7. Le soutien	52
8. La reconnaissance des réalités paternelles	55
9. La reconnaissance de l'importance des pères par le système judiciaire	60
— PROFIL DES RÉPONDANTS	64
— ÉQUIPE	66

A black and white line drawing of two people sitting on a wooden pier, viewed from behind. They are looking out at a city skyline with several tall buildings. The scene is rendered with simple lines and shading. A semi-transparent grey horizontal band is overlaid across the middle of the image, containing the text.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

MÉTHODOLOGIE

Le **Regroupement pour la Valorisation de la Paternité** a mandaté Léger pour réaliser un sondage auprès de pères québécois s'étant séparés de l'autre parent au cours des dix dernières années afin de mieux comprendre le déroulement de la séparation, ses impacts et leur perception de la valorisation de leur rôle de père durant le processus.

MÉTHODE

Un **sondage web** a été réalisé auprès de **574 pères** résidents du Québec, répartis comme ceci:

- **377** pères séparés depuis cinq ans ou moins, âgés de 18 ans ou plus et qui peuvent s'exprimer en français ou en anglais.
- **197** pères séparés depuis six à dix ans, âgés de 18 ans ou plus et qui peuvent s'exprimer en français ou en anglais.

QUAND ?

Les données ont été collectées du **19 février au 11 mars 2024**.

MARGE D'ERREUR

À titre indicatif, un échantillon probabiliste de 574 répondants aurait une marge d'erreur de **+/-4,1%**, et ce 19 fois sur 20.

PONDÉRATION

Les résultats ont été pondérés **en fonction de l'âge, de la région de résidence, du niveau de scolarité, de la langue maternelle et du statut de résidence (propriétaire ou locataire) des pères** afin d'assurer un échantillon représentatif de la population à l'étude.

DIFFÉRENCES SIGNIFICATIVES

Les nombres en caractères **gras et rouges** indiquent une différence significative statistiquement **inférieure** par rapport au complément, alors que les nombres en caractères **gras et verts** indiquent une différence significative statistiquement **supérieure** par rapport au complément.

NOTES AUX LECTEURS

NSP

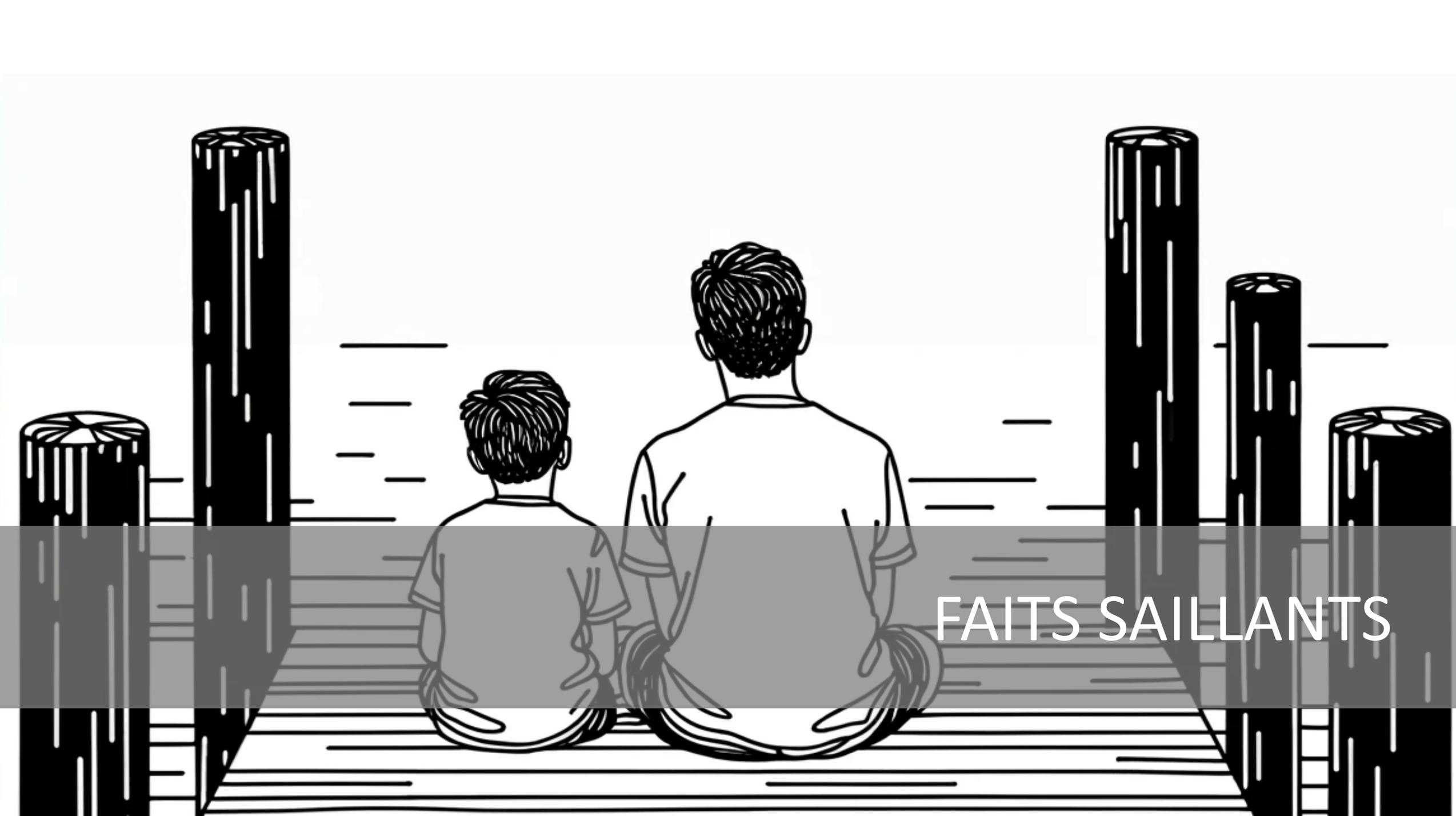
La mention « NSP », qui apparaît dans le rapport, signifie « Ne sait pas ».

ARRONDISSEMENT

Les données présentées ont été arrondies. Par conséquent, il est possible que les totaux diffèrent légèrement de 100%.

DIFFÉRENCES SIGNIFICATIVES

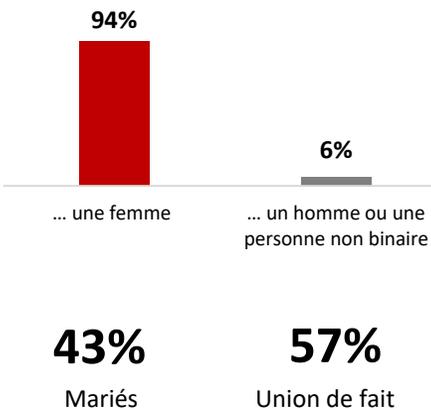
Les résultats présentant des différences significatives et pertinentes sont indiqués dans une zone de texte à côté de la présentation des résultats globaux.



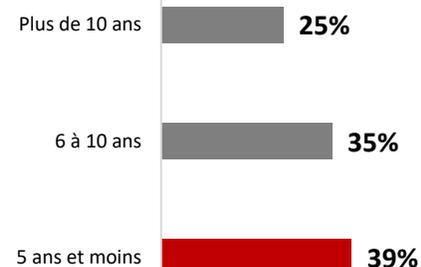
FAITS SAILLANTS

FAITS SAILLANTS

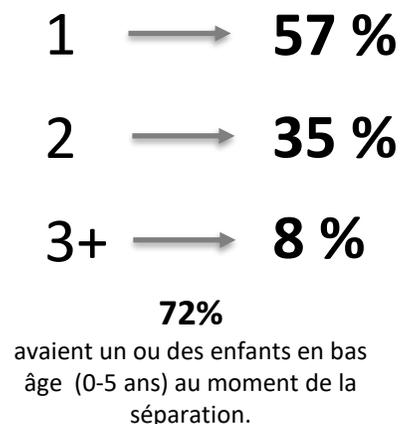
Partenaires



Durée de la relation



Nombre d'enfants



PROFIL DES PÈRES SÉPARÉS

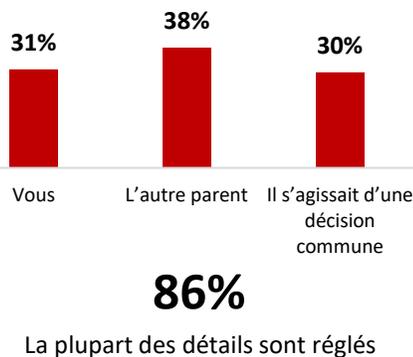
La majorité des pères séparés ou divorcés étaient dans des relations hétérosexuelles, avec une part significative en union de fait plutôt qu'en mariage formel. La durée de l'union varie, avec un nombre remarquable de relations d'une durée de 5 ans ou moins, en particulier chez les pères plus jeunes et ceux de Montréal. Concernant les enfants, la tendance est à en avoir un ou deux.

IMPORTANT RECOURS À LA MÉDIATION ET AUX DÉMARCHES JURIDIQUES

La séparation s'est bien passée pour un peu plus du tiers des pères et elle est majoritairement réglée au niveau des détails. Il demeure cependant préoccupant que pour 8% des séparations survenues depuis au moins six ans, il y ait encore des détails importants à régler. La décision de se séparer est un peu plus souvent initiée par l'autre parent, et dans une moindre mesure, soit environ le tiers des cas, elle est commune, ou initiée par le père. Il est d'ailleurs plus fréquent que celui-ci soit amené à quitter la résidence principale après la séparation. Dans la majorité des séparations, des démarches en médiations ou juridiques ont été initiées et un peu moins souvent, des intervenants sociaux ou communautaires ont été impliqués. Les pères plus jeunes sont plus enclins à avoir obtenu de l'aide auprès des services sociaux et communautaires. La langue maternelle joue aussi un rôle dans l'accès à ces services, révélant des obstacles pour les non-francophones. Il ressort que les services de soutien doivent être accessibles et diversifiés pour répondre aux besoins variés des pères en cours de séparation.

Aspects décisionnels et juridiques de la séparation

Décision de la séparation



Résidence principale après la séparation

Le père est demeuré dans la résidence familiale :	40%
Vous êtes demeuré dans la résidence familiale	38%
Vous avez continué de cohabiter dans la résidence familiale	2%
Le père est déménagé de la résidence familiale, au moins lorsque ce n'est pas son tour de garde :	60%
L'autre parent est demeuré dans la résidence familiale	35%
Vous et l'autre parent avez tous les deux quitté la résidence familiale	17%
Vous avez habité en alternance dans la résidence familiale en fonction des tours de garde	7%

Recours à la médiation

57 %

Recours à des démarches juridiques

63%

Intervenants des services sociaux

44%

Intervenants communautaires

27%

FAITS SAILLANTS

INQUIÉTUDES ET IMPACTS DE LA SÉPARATION

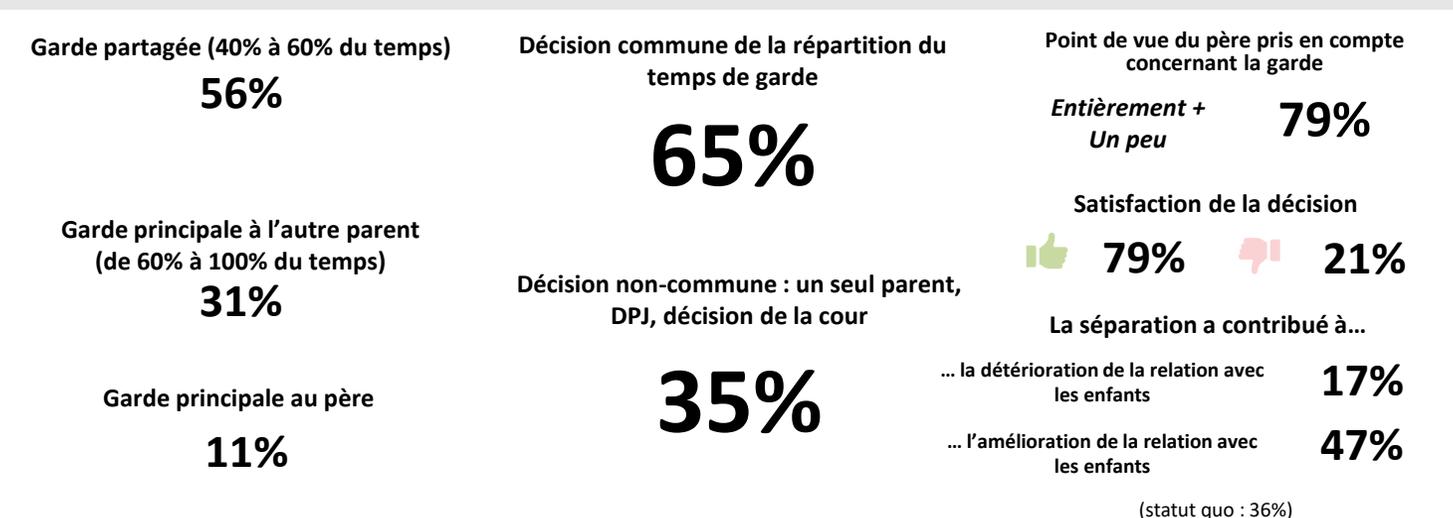
Top 3 – Inquiétudes les plus importantes		Top 3 – Conséquences les plus négatives	
La quantité de temps passé avec les enfants	73%	Votre santé mentale	42%
La stabilité de la routine des enfants	73%	Votre situation financière	36%
La qualité de la relation avec les enfants	72%	La collaboration avec l'autre parent	36%
Top 3 – Inquiétudes les moins importantes		Top 3 – Conséquences les plus positives	
Votre capacité à vous (re)loger	51%	La qualité de la relation avec les enfants	48%
Votre santé physique	45%	La quantité de temps passé avec les enfants	45%
Votre réseau social	39%	Votre capacité à vous (re)loger	44%

LES SOURCES D'INQUIÉTUDE ET LES CONSÉQUENCES

Les sources d'inquiétudes reflètent l'importance de la relation parent-enfant et de la stabilité pour les pères en période de séparation, tandis que les aspects personnels tels que le réseau social, la santé physique et la capacité à se (re)loger sont considérés comme moins préoccupants en comparaison.

Les conséquences positives et négatives de la séparation soulignent que, malgré les défis émotionnels et financiers, certains pères perçoivent des améliorations dans les relations avec leurs enfants et dans leur situation de vie après la séparation. Cependant, les aspects négatifs liés à la santé, aux finances et à la coparentalité restent des défis significatifs à surmonter pendant ce processus de transition.

TYPE DE GARDE – DÉCISION – SATISFACTION ET IMPACT DE LA DÉCISION



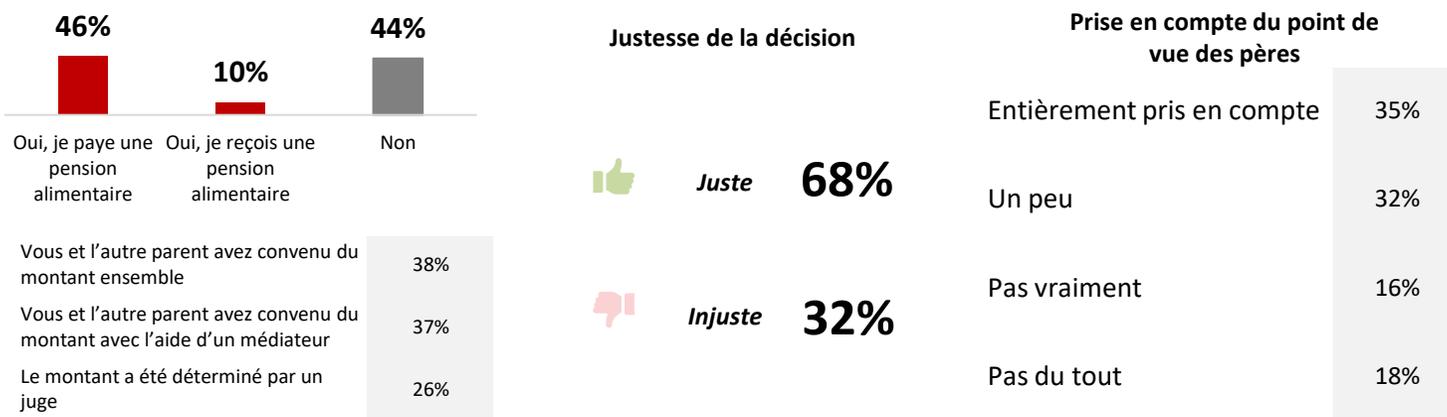
LES PÈRES SONT GÉNÉRALEMENT SATISFAITS DES DÉCISIONS LIÉES À LA SÉPARATION

Ces résultats suggèrent que la majorité des pères séparés bénéficient d'un arrangement de garde partagée et sont satisfaits de cet accord. La prise de décision collaborative semble être la norme, avec une forte impression que leur point de vue est respecté. De plus, il semble que la séparation ait eu des répercussions négatives sur la relation de nombreux pères avec leurs enfants (amélioration : 47%).

Il est toutefois à noter que lorsque l'autre parent a la garde principale, les pères ont moins le sentiment que leur point de vue a été considéré et expriment davantage d'insatisfaction à l'égard de la décision. Ces pères évoquent d'ailleurs plus souvent une détérioration de la relation avec leurs enfants (p.41).

FAITS SAILLANTS

PENSIONS ALIMENTAIRES



COLLABORATION PARENTALE ET SOUTIEN

Top 3 – Aspects de la collaboration parentale les plus fonctionnels

Vous êtes à l'aise d'exprimer votre opinion à l'autre parent	59%
Vous faites confiance à l'autre parent en matière d'éducation des enfants	59%
Vous et l'autre parent parvenez à vous entendre sur des solutions satisfaisantes pour tous les deux lorsque surviennent des différends ou des disputes à propos de votre (ou vos) enfant(s)	59%

Top 3 – Aspects de la collaboration parentale les moins fonctionnels

Vous vous sentez écouté par l'autre parent	47%
Vous vous sentez respecté par l'autre parent	47%
L'autre parent vous offre son aide quand vous êtes débordé par les tâches	45%

Aspects sur lesquels les pères se sentent le plus soutenus durant la séparation

La relation avec leur(s) enfant(s)	70%
Leur rôle de parent	69%
Leur besoin d'informations sur les ressources d'aide	66%

% EN ACCORD

Les intervenants du système judiciaire (juges, avocats) sont bien formés pour comprendre les réalités et les besoins des pères.

Le système judiciaire laisse un espace aux pères pour exprimer leur point de vue.

Le système judiciaire est bien adapté aux réalités et aux besoins des pères.

Démarches judiciaires pour la séparation

	Oui	Non
Les intervenants du système judiciaire (juges, avocats) sont bien formés pour comprendre les réalités et les besoins des pères.	57%	28%
Le système judiciaire laisse un espace aux pères pour exprimer leur point de vue.	52%	31%
Le système judiciaire est bien adapté aux réalités et aux besoins des pères.	43%	25%

DES DÉCISIONS JUSTES SELON LES PÈRES QUANT AUX PENSIONS ALIMENTAIRES

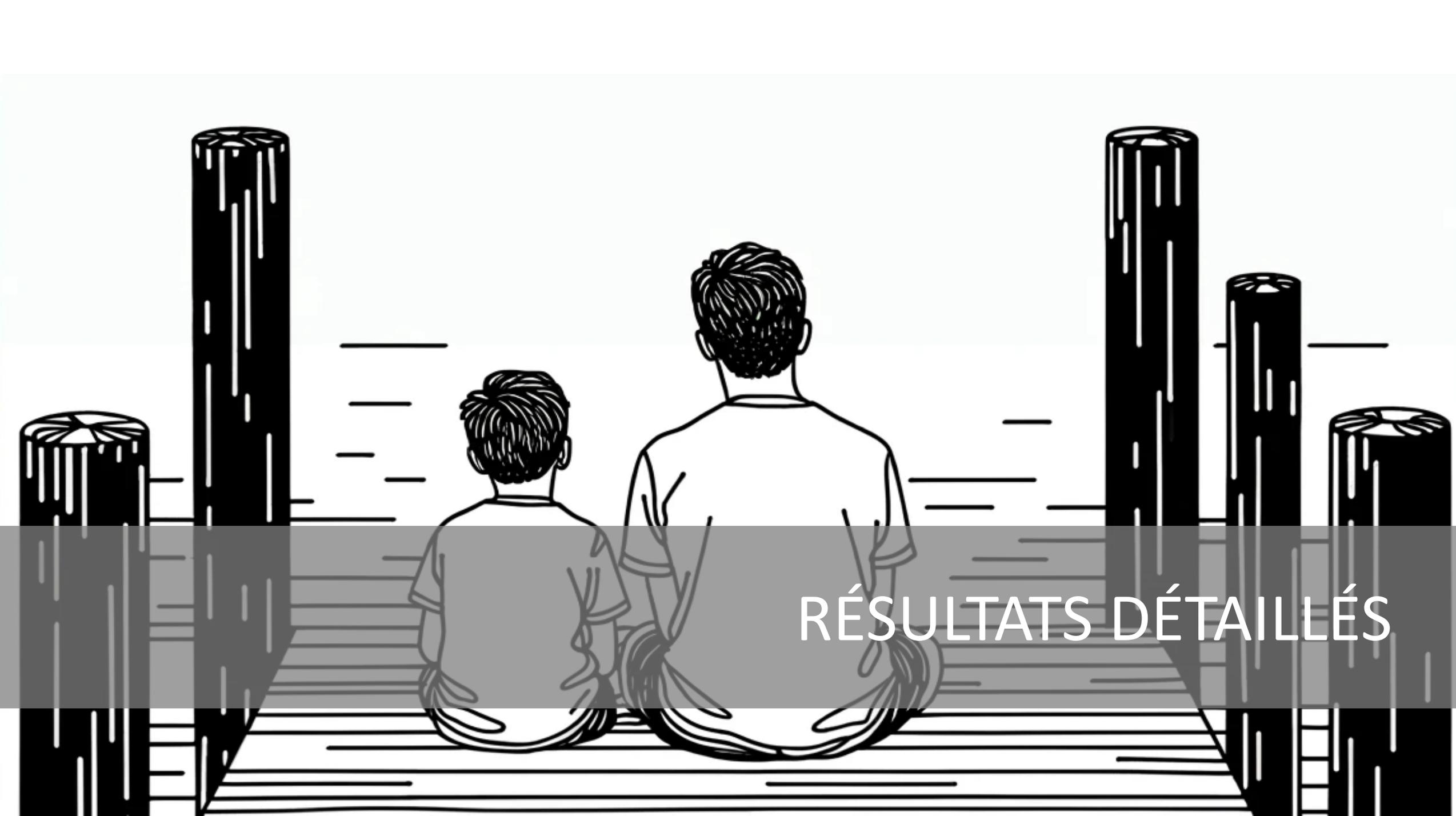
Près de la moitié des pères paient une pension alimentaire à l'autre parent alors qu'un sur dix en reçoit une. La majorité ont été impliqués dans la décision du montant de la pension alimentaire, que ce soit avec ou sans l'aide d'un médiateur, et la plupart trouvent les montants justes. L'accord mutuel joue un rôle significatif dans la détermination des montants pour plus du tiers des pères, ce qui peut être indicatif d'une approche collaborative en matière de garde et de responsabilités financières après la séparation. C'est toutefois près du tiers des pères qui considèrent que leur point de vue n'a pas vraiment ou pas du tout été pris en compte. Il est aussi intéressant de noter que les jeunes pères (moins de 35 ans) sont plus susceptibles de s'accorder sur le montant avec l'autre parent, sans médiation externe.

UN BESOIN DE SOUTIEN PLUS LARGE ET D'UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE DU RÔLE PATERNEL PAR LE SYSTÈME JUDICIAIRE

Les pères séparés estiment qu'ils communiquent généralement bien avec l'autre parent et se font confiance pour l'éducation des enfants. Ils ressentent cependant moins de soutien et de respect, notamment lorsqu'ils sont pris dans la gestion des tâches. Ils se sentent bien soutenus dans leur relation avec leurs enfants et dans leur rôle parental, mais moins bien sur les plans économique, psychologique et émotionnel ainsi que par rapport à leur besoin d'information sur leurs droits (p.54).

La majorité des pères ayant eu recours à la médiation ou entrepris des démarches juridiques considèrent que les médiateurs familiaux et leurs propres avocats sont attentifs à leurs points de vue et qu'ils valorisent leur rôle de père. Il en est autrement des juges et de l'avocat de l'autre parent (p.57-60).

De plus, on observe la présence de préjugés ou d'appréhensions de la part des pères qui n'ont pas eu à passer par le système judiciaire pour régler leur séparation. En effet, ceux qui ont entrepris des démarches juridiques ont une perception plus favorable des compétences des intervenants pour comprendre leurs besoins et leurs réalités de pères. Ils estiment aussi davantage que le système judiciaire leur laisse l'espace nécessaire pour exprimer leur point de vue et qu'il est adapté à leurs besoins et réalités. Néanmoins, les résultats démontrent que des améliorations considérables peuvent être apportées à ce système quant à la reconnaissance de l'importance des pères.

A black and white line drawing of two people, a smaller one on the left and a larger one on the right, sitting on a bench and looking at a bar chart. The chart has five bars of varying heights. The scene is set on a wooden deck with horizontal planks. A semi-transparent grey banner is overlaid across the bottom half of the image, containing the text 'RÉSULTATS DÉTAILLÉS' in white, uppercase letters.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS

1. LE COUPLE

1.1 LE/LA PARTENAIRE

Q7. L'autre parent était...

Base : Tous les pères (n=574)

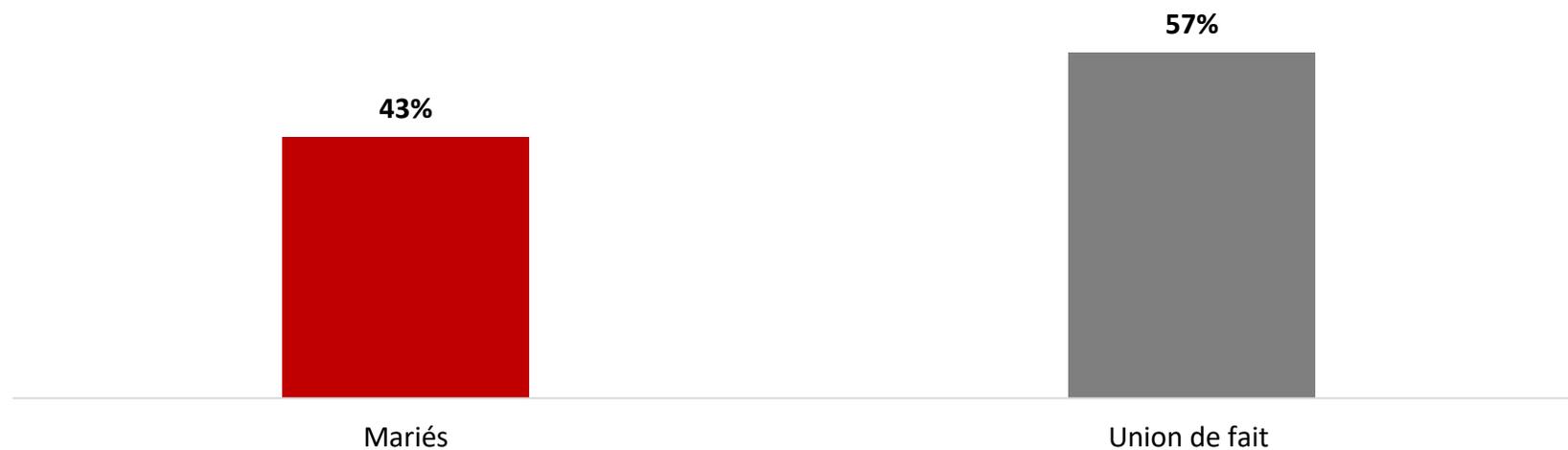


	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
... une femme	94%	90%	95%	100%	92%	96%	95%	90%	96%	96%	90%	92%	97%
... un homme ou une personne non binaire	6%	10%	5%	0%	7%	4%	5%	10%	4%	4%	9%	8%	3%

1.2 LE TYPE D'UNION

Q6. Étiez-vous mariés ou en union de fait?

Base : Tous les pères (n=574)

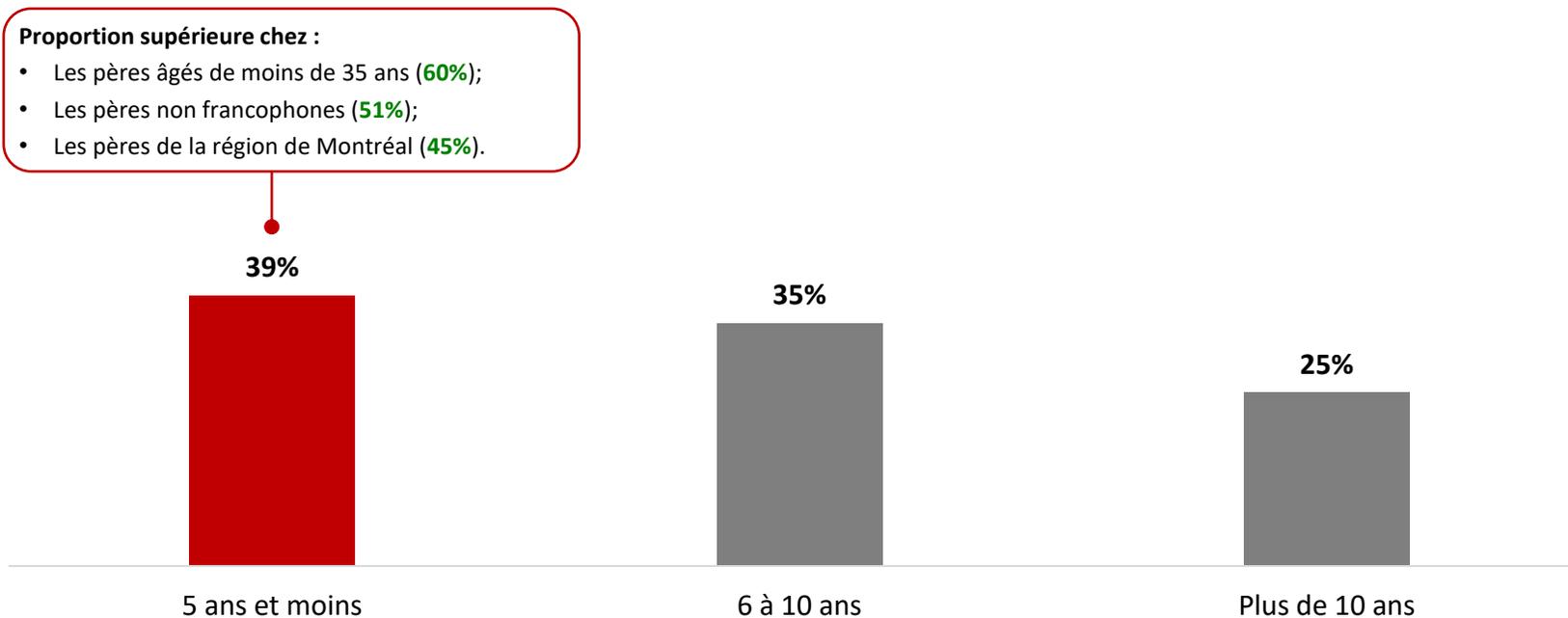


	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Mariés	43%	47%	40%	44%	50%	34%	34%	100%	0%	30%	62%	45%	37%
Union de fait	57%	53%	60%	56%	50%	66%	66%	0%	100%	70%	38%	55%	63%

1.3 LA DURÉE DE L'UNION

Q8. Depuis combien de temps étiez-vous en couple au moment de la séparation?

Base : Tous les pères (n=574)



Proportion supérieure chez :

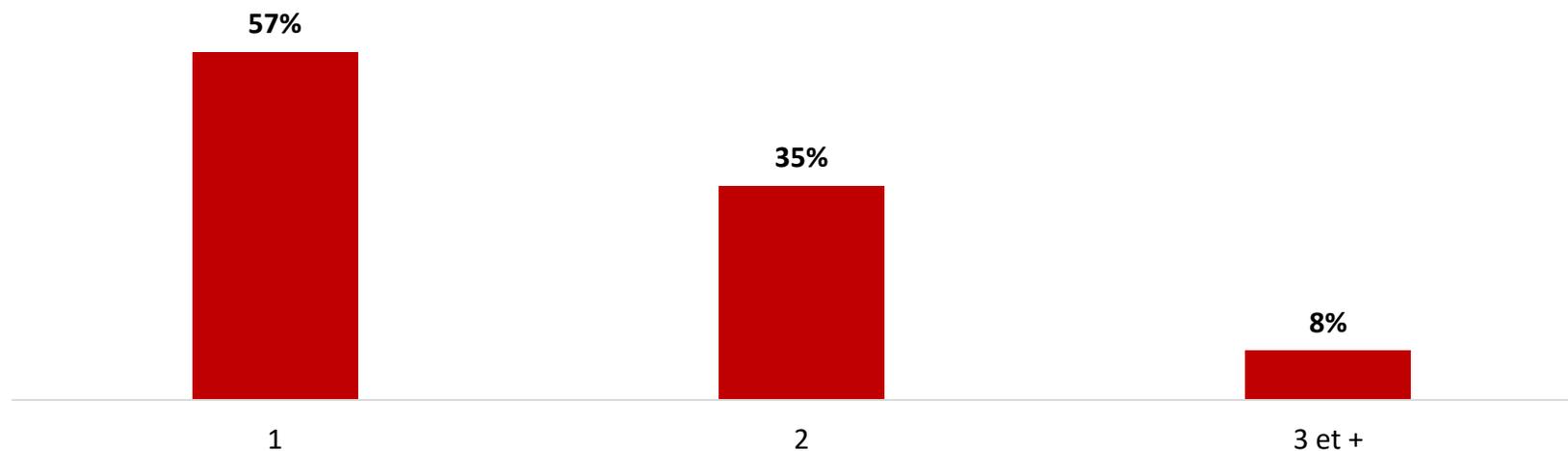
- Les pères âgés de moins de 35 ans (60%);
- Les pères non francophones (51%);
- Les pères de la région de Montréal (45%).

	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Durée moyenne de la relation	7,9	5,2	9,3	12,6	7,4	10,2	8,2	7,9	7,9	8,9	6,4	7,4	9,2

1.4 LES ENFANTS ISSUS DE L'UNION

Q9. Combien d'enfants avez-vous eus ensemble?

Base : Tous les pères (n=574)



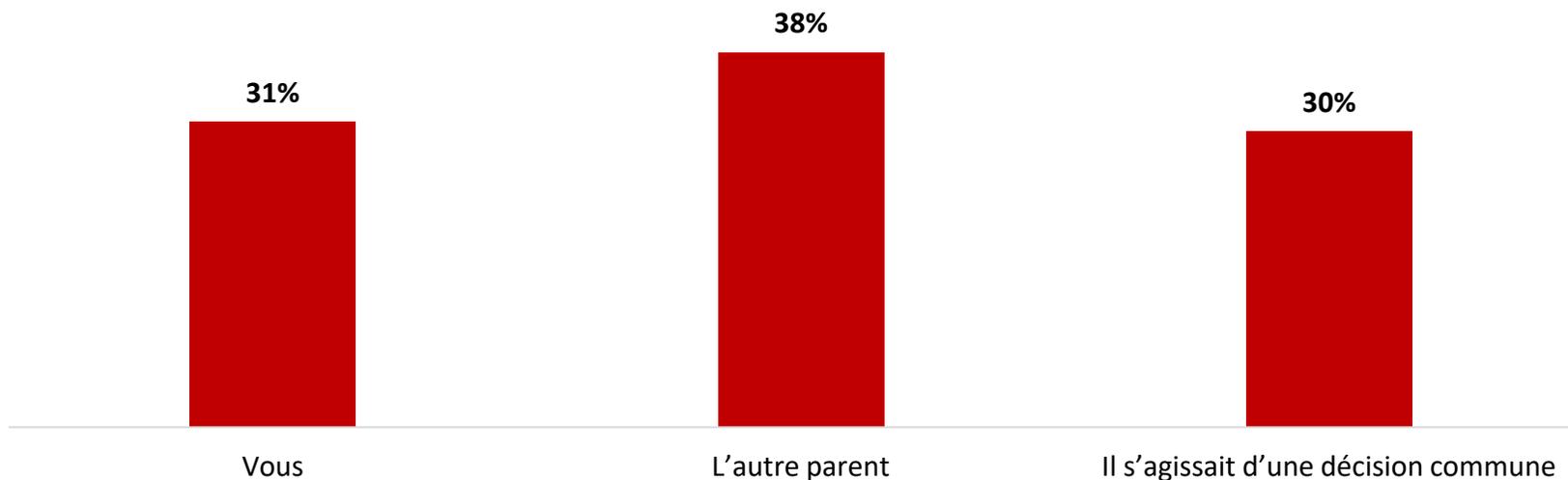
	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
1	57%	74%	49%	36%	64%	34%	53%	54%	60%	51%	68%	64%	41%
2	35%	25%	41%	51%	31%	51%	38%	38%	33%	39%	29%	30%	46%
3 et +	8%	2%	11%	14%	5%	15%	10%	8%	7%	10%	4%	5%	13%

2. LA SÉPARATION

2.1 LA DÉCISION

Q4. Qui a pris la décision de la séparation?

Base : Tous les pères (n=574)



	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
Vous	n= 574 31%	120 40%	416 26%	38 28%	305 32%	68 24%	201 31%	264 33%	310 29%	345 29%	229 34%	377 31%	197 31%
L'autre parent	38%	32%	42%	40%	36%	45%	40%	37%	40%	42%	33%	38%	41%
Il s'agissait d'une décision commune	30%	27%	32%	32%	31%	31%	29%	30%	30%	28%	33%	31%	28%
Je ne me souviens plus	<1%	1%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	1%	1%	0%	1%	0%

2.2 LE RÈGLEMENT DES DÉTAILS

Q5. À l'heure actuelle, est-ce que les principaux détails de la séparation (modalités de garde, partage des biens) sont réglés?

Base : Tous les pères (n=574)

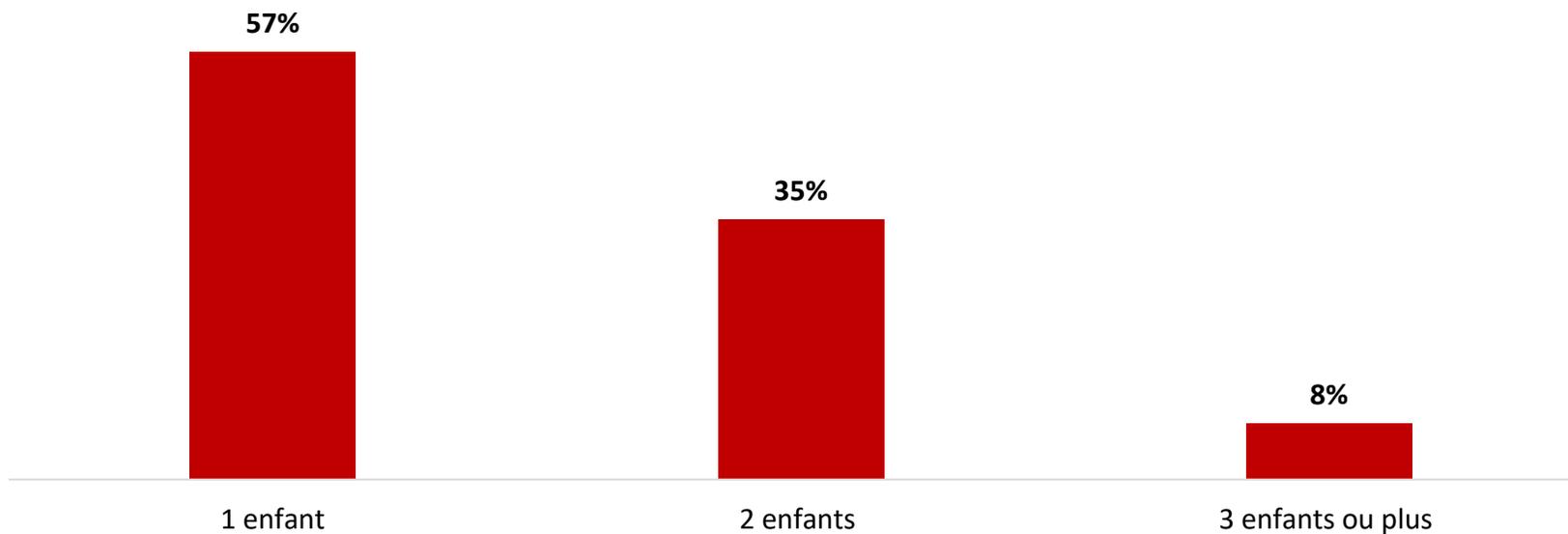


	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Oui, les principaux détails sont réglés	86%	78%	91%	86%	85%	91%	86%	87%	85%	89%	81%	83%	92%
Non, il reste des détails à régler	14%	22%	9%	14%	15%	9%	14%	13%	15%	11%	19%	17%	8%

2.3 LE NOMBRE D'ENFANTS ISSUS DE L'UNION

Q9. Combien d'enfants avez-vous eus ensemble?

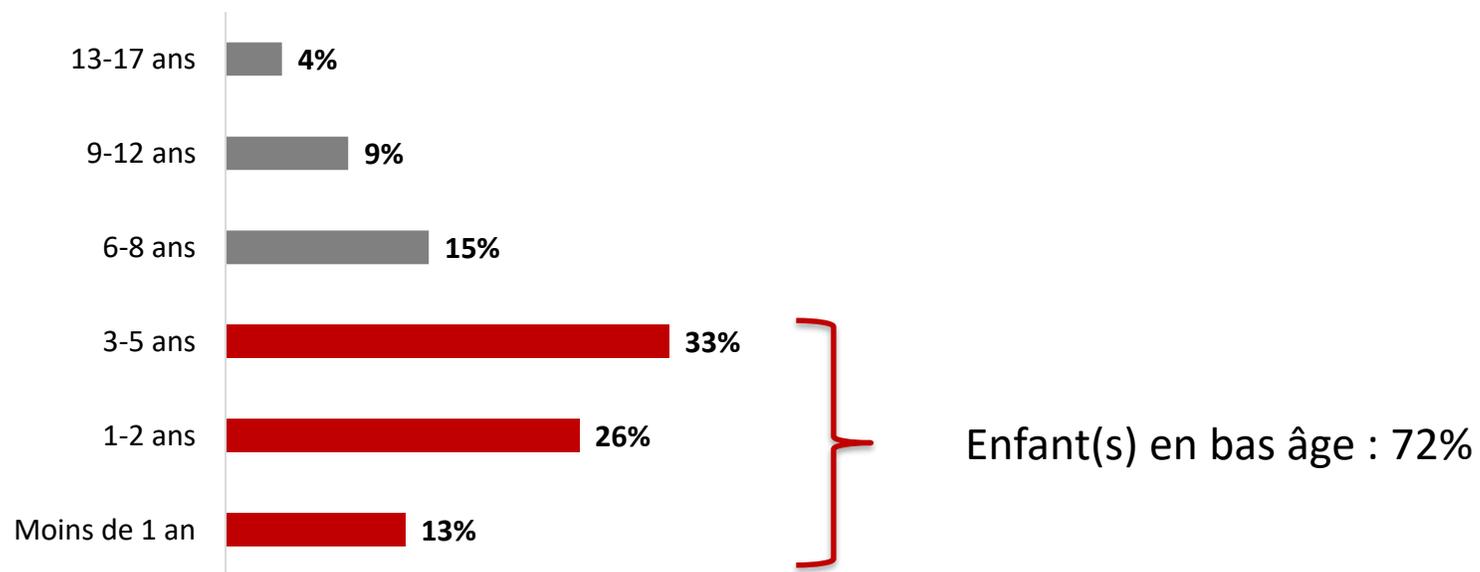
Base : Tous les pères (n=574)



2.4 L'ÂGE DES ENFANTS

Q10+Q12. Quel âge avait cet enfant au moment de la séparation? Quel âge avait l'enfant le plus jeune lors de la séparation?

Base : Tous les pères (n=574)



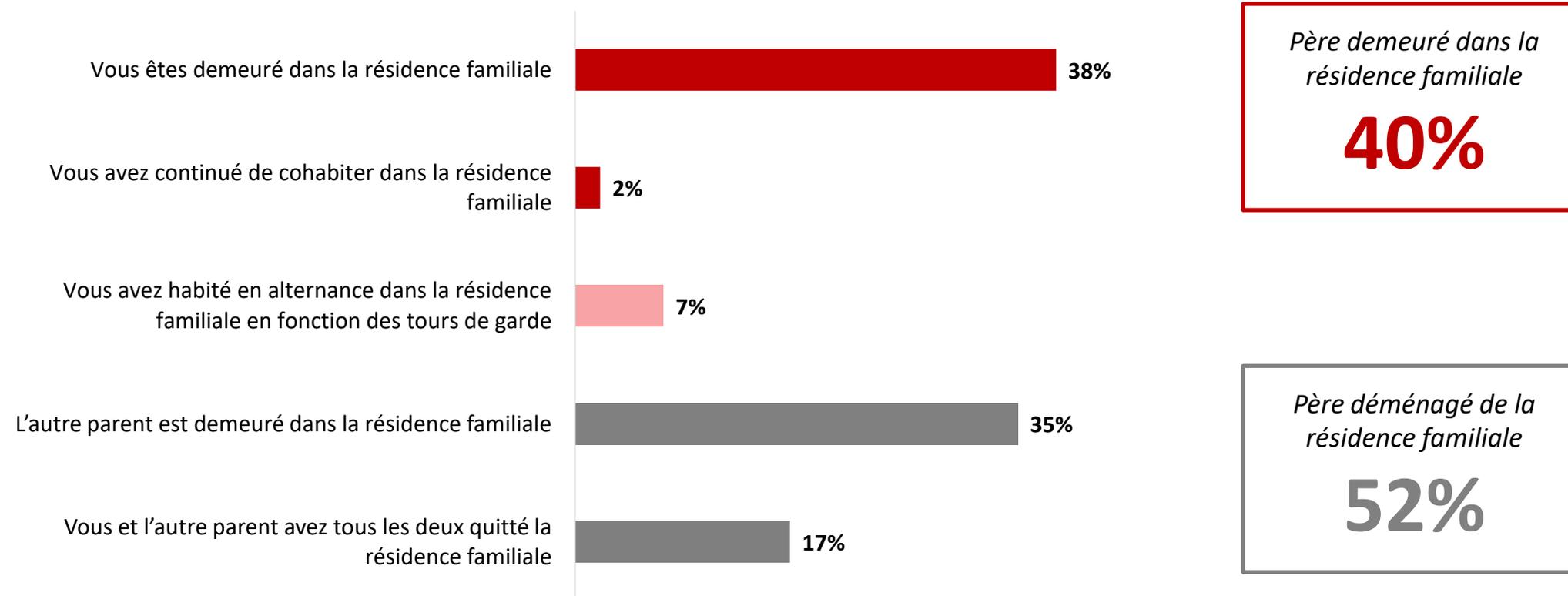
Présence d'enfants en bas âge
(moins de 5 ans) lors de la
séparation

	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Oui	72%	91%	62%	44%	74%	61%	71%	67%	75%	69%	76%	72%	71%
Non	28%	9%	38%	56%	26%	39%	29%	33%	25%	31%	24%	28%	29%

2.5 LA RÉSIDENCE FAMILIALE (1/2)

Q13. Au moment de la séparation, qu'est-il advenu de la résidence familiale?

Base : Tous les pères (n=574)



2.5 LA RÉSIDENCE FAMILIALE (2/2)

Q13. Au moment de la séparation, qu'est-il advenu de la résidence familiale?

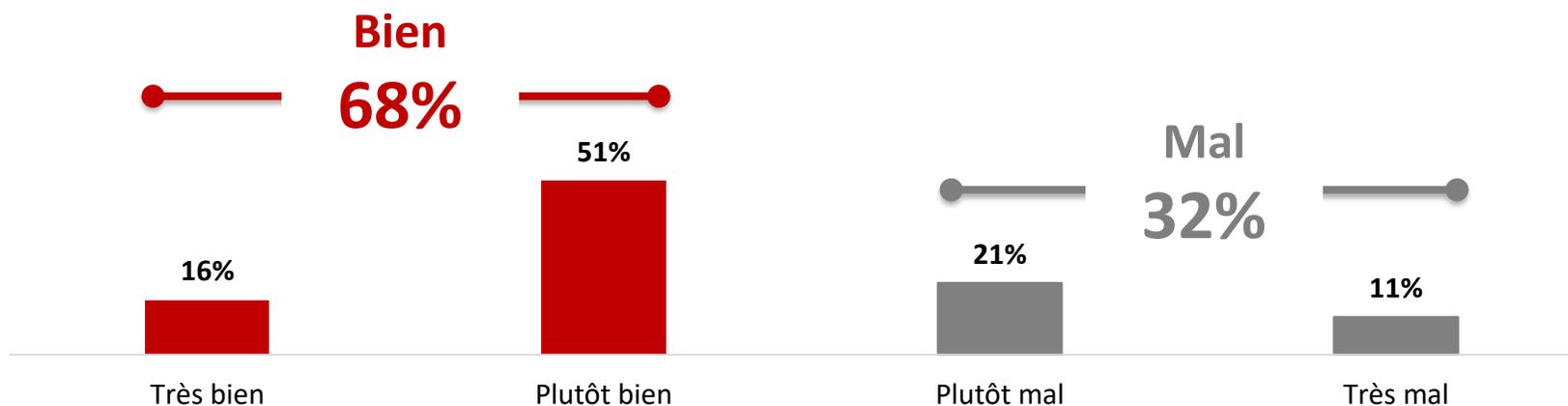
Base : Tous les pères (n=574)

	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
(Total) Pères demeurés dans la résidence familiale	40%	40%	41%	38%	35%	46%	46%	38%	42%	44%	35%	41%	38%
Vous êtes demeuré dans la résidence familiale	38%	38%	38%	38%	33%	44%	44%	36%	40%	41%	33%	39%	36%
Vous avez continué de cohabiter dans la résidence familiale	2%	1%	3%	0%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	2%	2%	3%
Vous avez habité en alternance dans la résidence familiale en fonction des tours de garde	7%	7%	8%	2%	7%	11%	7%	11%	5%	6%	10%	9%	4%
(Total) Pères déménagés de la résidence familiale	52%	53%	51%	60%	57%	43%	47%	51%	53%	50%	56%	50%	57%
L'autre parent est demeuré dans la résidence familiale	35%	34%	36%	43%	38%	28%	33%	33%	37%	34%	38%	35%	37%
Vous et l'autre parent avez tous les deux quitté la résidence familiale	17%	19%	16%	17%	19%	15%	14%	18%	16%	16%	18%	16%	20%

2.6 LE DÉROULEMENT

Q14. Dans l'ensemble, comment diriez-vous que la séparation s'est passée?

Base : Tous les pères (n=574)

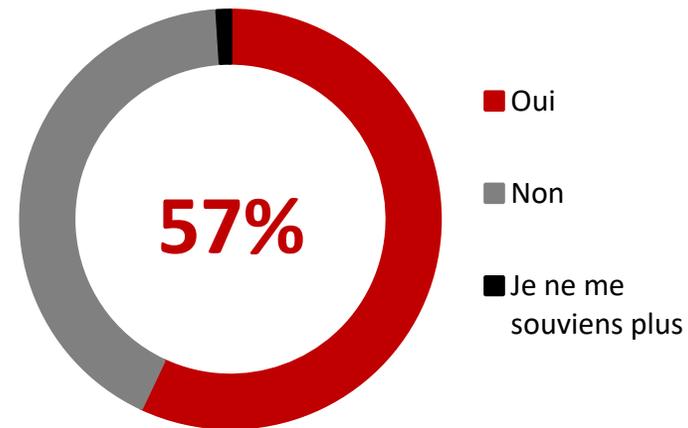


	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
(TOTAL) BIEN	68%	69%	68%	54%	67%	57%	72%	74%	64%	66%	70%	70%	64%
Très bien	16%	21%	14%	11%	16%	9%	18%	19%	15%	14%	20%	16%	16%
Plutôt bien	51%	48%	54%	42%	51%	47%	54%	55%	49%	52%	51%	53%	47%
(TOTAL) MAL	32%	31%	32%	46%	33%	43%	28%	26%	36%	34%	30%	30%	36%
Plutôt mal	21%	25%	18%	24%	23%	32%	15%	17%	24%	23%	18%	21%	22%
Très mal	11%	6%	14%	23%	10%	11%	13%	9%	12%	10%	12%	9%	15%

2.7 LA MÉDIATION

Q15. Avez-vous eu recours à des services de médiation familiale?

Base : Tous les pères (n=574)

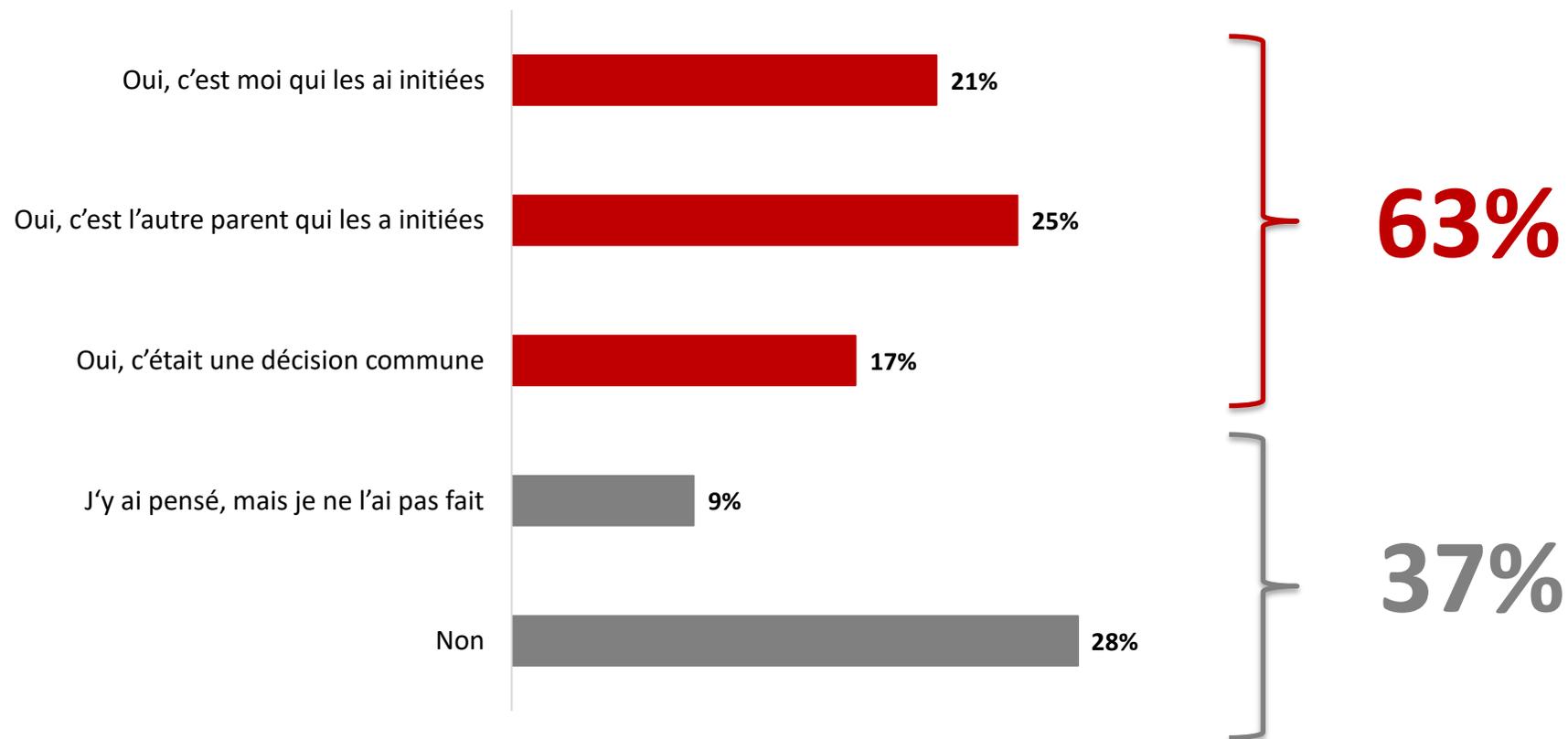


	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
Oui	n= 574 57%	120 58%	416 57%	38 45%	305 56%	68 72%	201 55%	264 61%	310 54%	345 58%	229 56%	377 56%	197 59%
Non	42%	42%	42%	55%	44%	28%	42%	39%	45%	42%	43%	43%	41%
Je ne me souviens plus	1%	0%	1%	0%	0%	0%	2%	0%	2%	1%	1%	1%	1%

2.8 LES DÉMARCHES JURIDIQUES (1/2)

Q16. Est-ce que vous ou l'autre parent avez entrepris des démarches juridiques pour avoir un jugement concernant votre séparation?

Base : Tous les pères (n=574)



2.8 LES DÉMARCHES JURIDIQUES (2/2)

Q16. Est-ce que vous ou l'autre parent avez entrepris des démarches juridiques pour avoir un jugement concernant votre séparation?

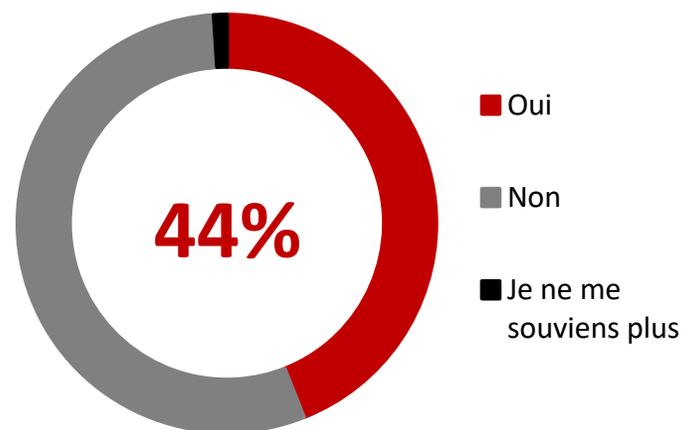
Base : Tous les pères (n=574)

	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
(Total) OUI	63%	73%	57%	51%	67%	64%	56%	78%	51%	55%	75%	66%	54%
Oui, c'est moi qui les ai initiées	21%	30%	15%	18%	23%	24%	16%	28%	15%	17%	26%	22%	17%
Oui, c'est l'autre parent qui les a initiées	25%	26%	25%	18%	25%	24%	25%	25%	25%	24%	26%	28%	17%
Oui, c'était une décision commune	17%	17%	17%	15%	18%	16%	15%	24%	12%	13%	23%	16%	20%
(Total) NON	37%	27%	43%	49%	33%	36%	44%	22%	49%	45%	25%	34%	46%
J'y ai pensé, mais je ne l'ai pas fait	9%	9%	9%	10%	7%	11%	11%	6%	12%	9%	8%	9%	9%
Non	28%	19%	34%	39%	26%	25%	33%	17%	37%	36%	17%	25%	37%

2.9 LES INTERVENANTS DES SERVICES SOCIAUX

Q17. Pendant le processus de séparation, avez-vous été en contact avec des intervenants des services sociaux (par exemple : psychologue, intervenants de la DPJ)?

Base : Tous les pères (n=574)

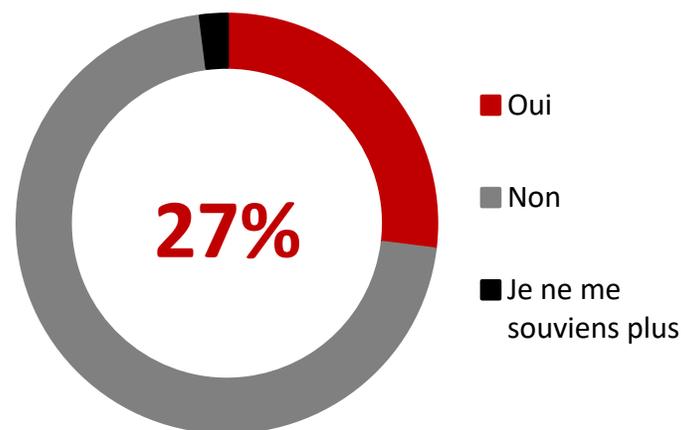


	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
Oui	n= 574 44%	120 53%	416 39%	38 44%	305 50%	68 38%	201 36%	264 54%	310 37%	345 35%	229 58%	377 48%	197 36%
Non	55%	46%	60%	49%	49%	62%	61%	46%	61%	64%	41%	51%	63%
Je ne me souviens plus	1%	0%	1%	6%	0%	0%	2%	0%	2%	1%	1%	1%	1%

2.10 LES INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES

Q18. Pendant le processus de séparation, avez-vous été en contact avec des intervenants communautaires (maison de la famille, organismes pour parents et familles)?

Base : Tous les pères (n=574)



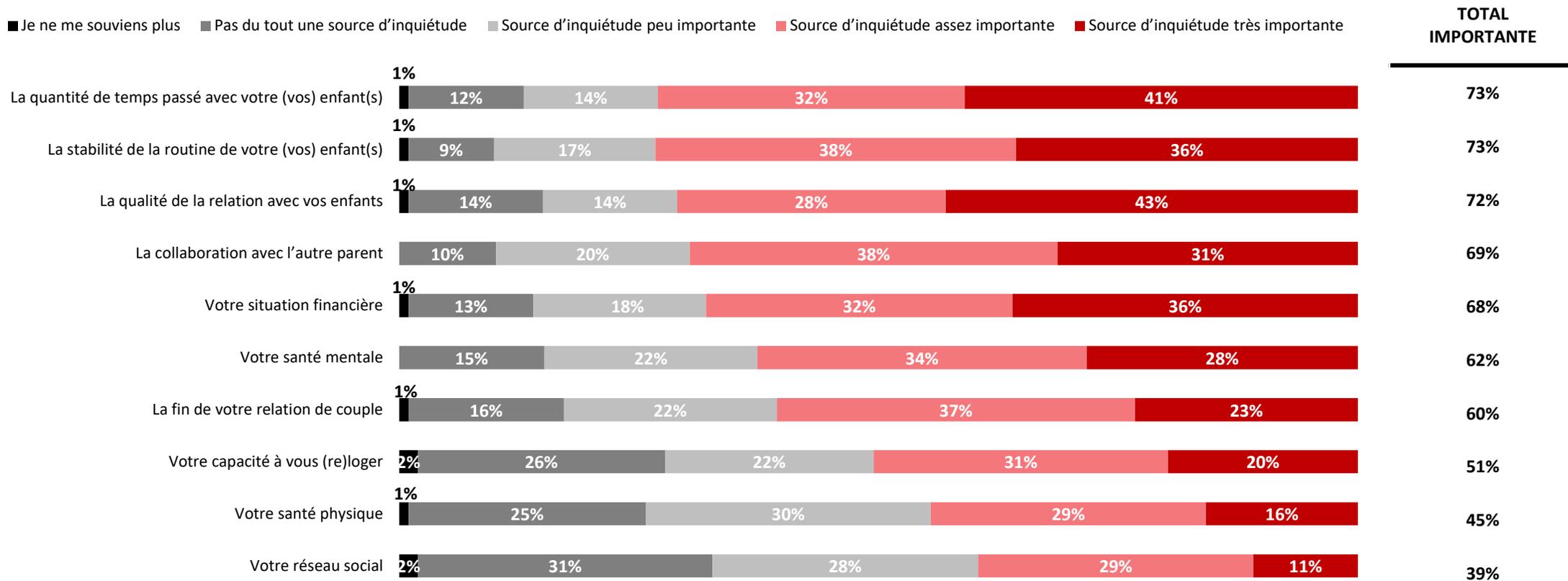
	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
Oui	n= 574 27%	120 41%	416 20%	38 16%	305 31%	68 33%	201 21%	264 39%	310 19%	345 17%	229 44%	377 32%	197 17%
Non	71%	58%	79%	74%	68%	67%	76%	60%	79%	82%	54%	67%	81%
Je ne me souviens plus	2%	1%	2%	10%	1%	0%	3%	1%	3%	1%	2%	2%	2%

3. LES INQUIÉTUDES LIÉES À LA SÉPARATION

3.1 LES INQUIÉTUDES LIÉES À LA SÉPARATION (1/2)

Q19-28. Veuillez indiquer si les éléments suivants représentaient une source d'inquiétude importante ou non au moment de la séparation.

Base : Tous les pères (n=574)



3.1 LES INQUIÉTUDES LIÉES À LA SÉPARATION (2/2)

Q19-28. Veuillez indiquer si les éléments suivants représentaient une source d'inquiétude importante ou non au moment de la séparation.

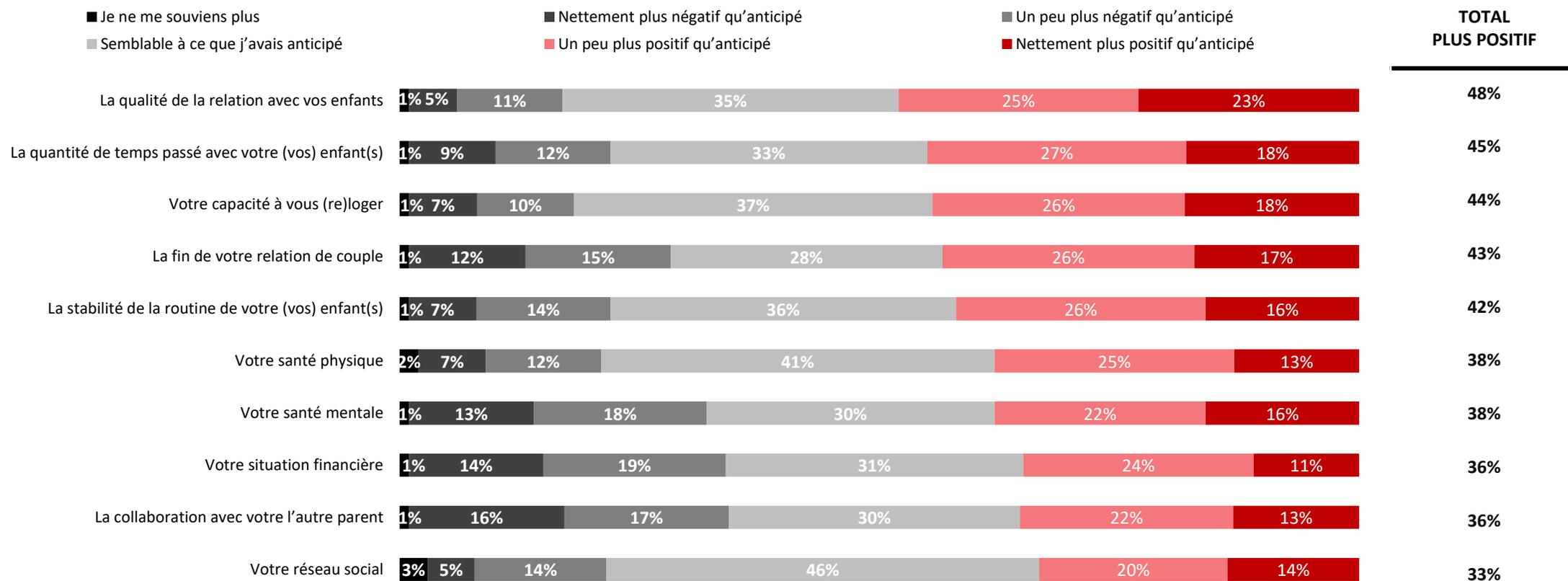
Base : Tous les pères (n=574)

	% Très importante + Assez importante présenté	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		TOTAL	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
La quantité de temps passé avec votre (vos) enfant(s)	73%	74%	73%	83%	72%	72%	76%	71%	75%	72%	76%	74%	72%
La stabilité de la routine de votre (vos) enfant(s)	73%	72%	73%	82%	72%	82%	74%	72%	75%	72%	76%	74%	72%
La qualité de la relation avec vos enfants	72%	74%	70%	70%	72%	72%	71%	73%	70%	71%	73%	72%	70%
La collaboration avec l'autre parent	69%	77%	65%	63%	69%	77%	67%	68%	70%	68%	71%	70%	68%
Votre situation financière	68%	69%	66%	70%	65%	70%	71%	66%	69%	67%	69%	70%	62%
Votre santé mentale	62%	68%	59%	58%	64%	62%	60%	66%	60%	55%	74%	66%	53%
La fin de votre relation de couple	60%	71%	53%	57%	61%	62%	58%	61%	59%	55%	68%	63%	51%
Votre capacité à vous (re)loger	51%	61%	44%	57%	50%	36%	54%	51%	50%	44%	60%	54%	43%
Votre santé physique	45%	57%	37%	49%	46%	44%	43%	49%	41%	40%	52%	49%	35%
Votre réseau social	39%	47%	35%	28%	42%	35%	36%	49%	32%	30%	52%	40%	38%

3.2 LES CONSÉQUENCES RÉELLES (1/2)

Q29-38. En fin de compte, par rapport à ces mêmes éléments, est-ce que l'impact de la séparation a été plus positif, semblable, ou plus négatif qu'anticipé?

Base : Tous les pères (n=574)



3.2 LES CONSÉQUENCES RÉELLES (2/2)

Q29-38. En fin de compte, par rapport à ces mêmes éléments, est-ce que l'impact de la séparation a été plus positif, semblable, ou plus négatif qu'anticipé?

Base : Tous les pères (n=574)

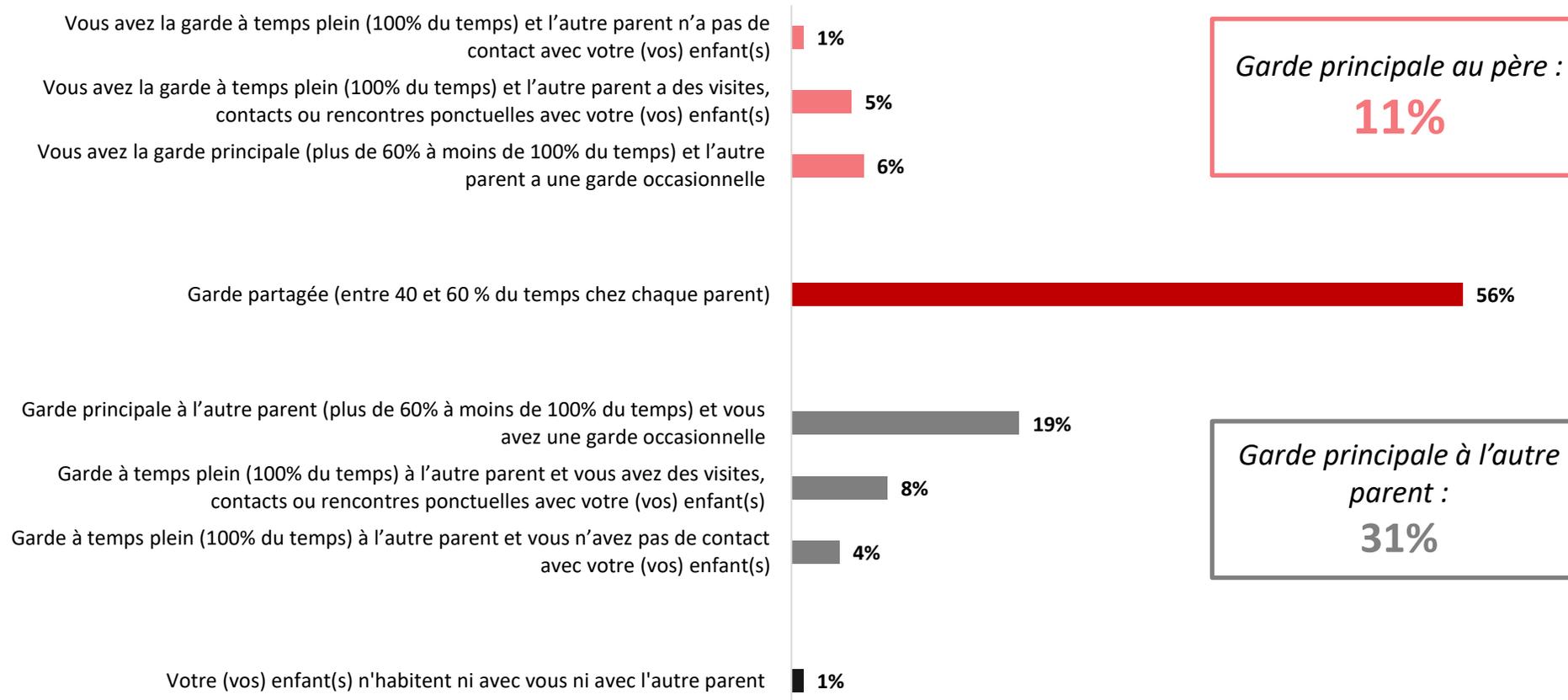
	% <i>Nettement plus positif + un peu plus positif présenté</i>	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		TOTAL	18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -
<i>n=</i>	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
La qualité de la relation avec vos enfants	48%	57%	43%	34%	50%	42%	46%	50%	46%	48%	48%	49%	45%
La quantité de temps passé avec votre (vos) enfant(s)	45%	58%	39%	32%	47%	35%	45%	50%	42%	41%	52%	47%	42%
Votre capacité à vous (re)loger	44%	51%	39%	41%	44%	39%	44%	49%	39%	43%	44%	44%	42%
La fin de votre relation de couple	43%	46%	41%	39%	43%	31%	46%	43%	44%	44%	42%	43%	44%
La stabilité de la routine de votre (vos) enfant(s)	42%	54%	34%	30%	44%	43%	37%	45%	39%	40%	45%	43%	39%
Votre santé physique	38%	44%	35%	19%	39%	28%	39%	43%	35%	33%	45%	40%	33%
Votre santé mentale	38%	47%	32%	31%	39%	28%	38%	40%	36%	34%	43%	40%	32%
La collaboration avec votre l'autre parent	36%	40%	33%	39%	36%	35%	36%	42%	31%	36%	35%	37%	32%
Votre situation financière	36%	47%	30%	16%	35%	27%	39%	42%	31%	33%	40%	37%	33%
Votre réseau social	33%	46%	25%	30%	37%	32%	29%	39%	29%	31%	36%	36%	28%

4. LA GARDE DES ENFANTS

4.1 LA SITUATION ACTUELLE

Q47. Laquelle des options suivantes décrit le mieux la situation actuelle concernant la garde de votre (vos) enfant(s)?

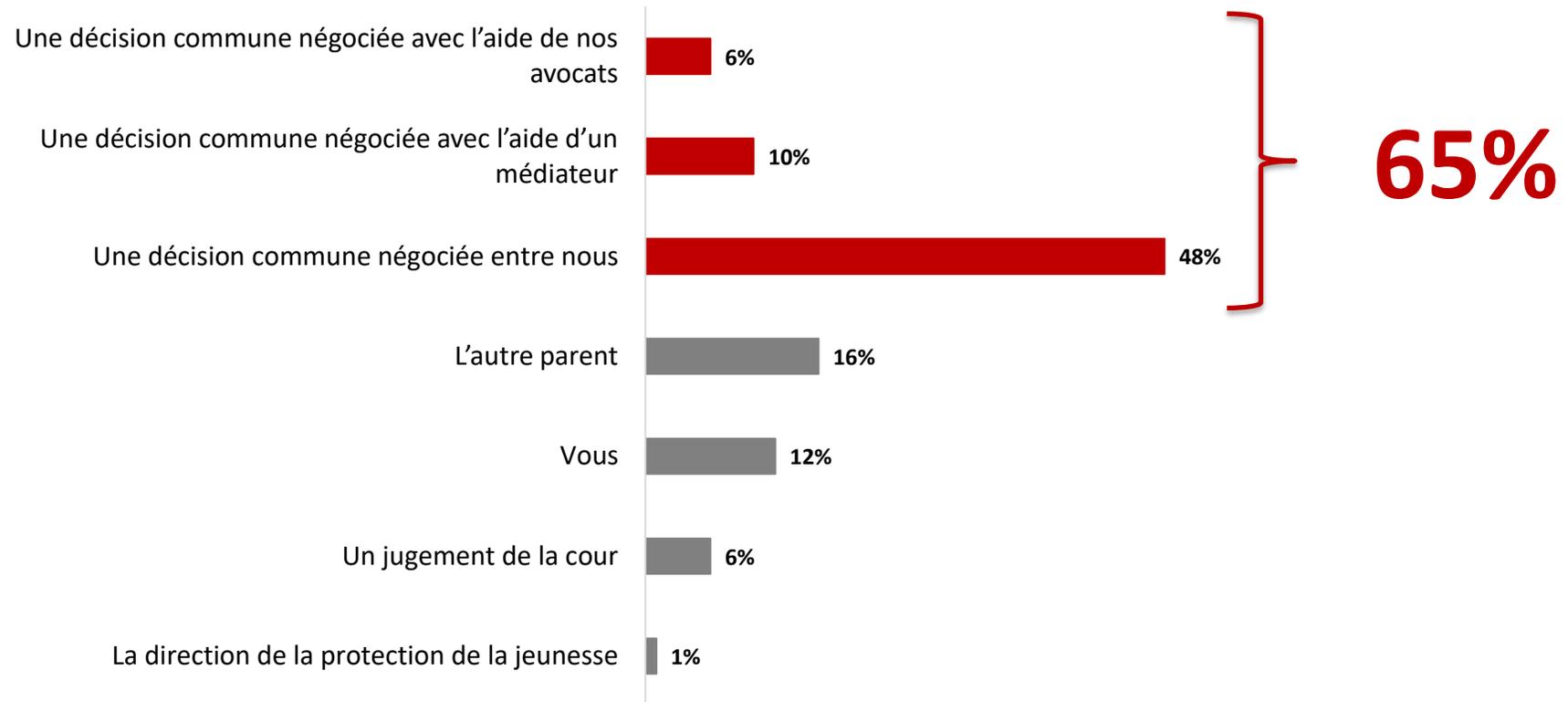
Base : Tous les pères (n=574)



4.2 LA DÉCISION

Q50. Qui a décidé de cette répartition du temps de garde?

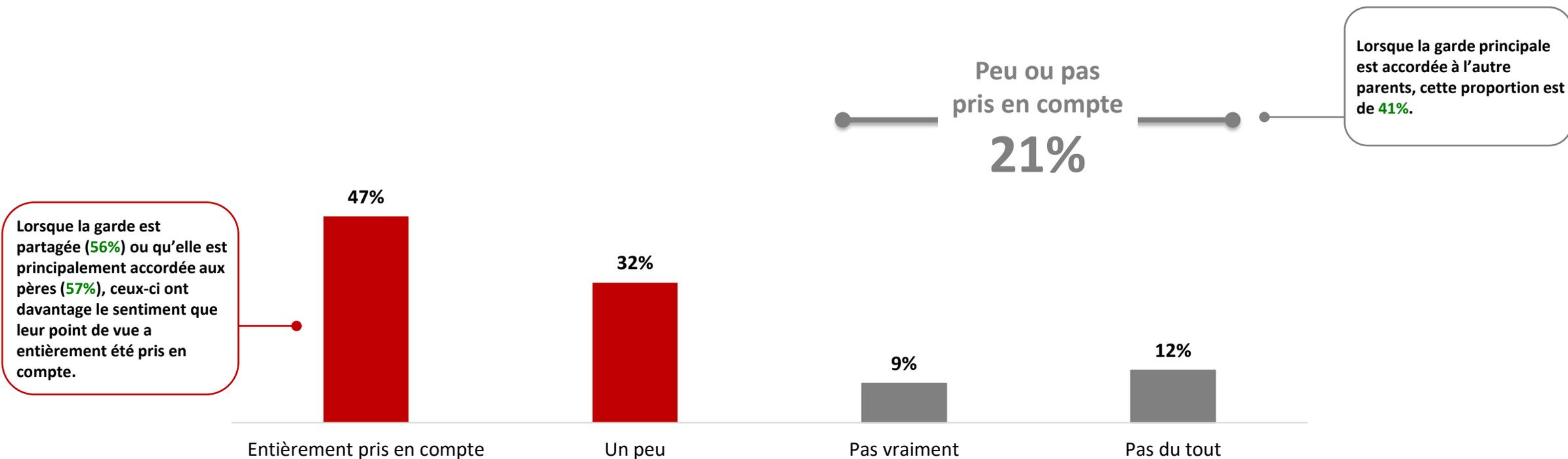
Base : Tous les pères, excluant ceux dont le ou les enfants n'habitent avec aucun de ces deux parents (n=566)



4.3 LA PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE

Q51. Dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre point de vue a été pris en compte dans la décision concernant la garde des enfants?

Base : Tous les pères, excluant ceux dont le ou les enfants n'habitent avec aucun de ces deux parents (n=566)



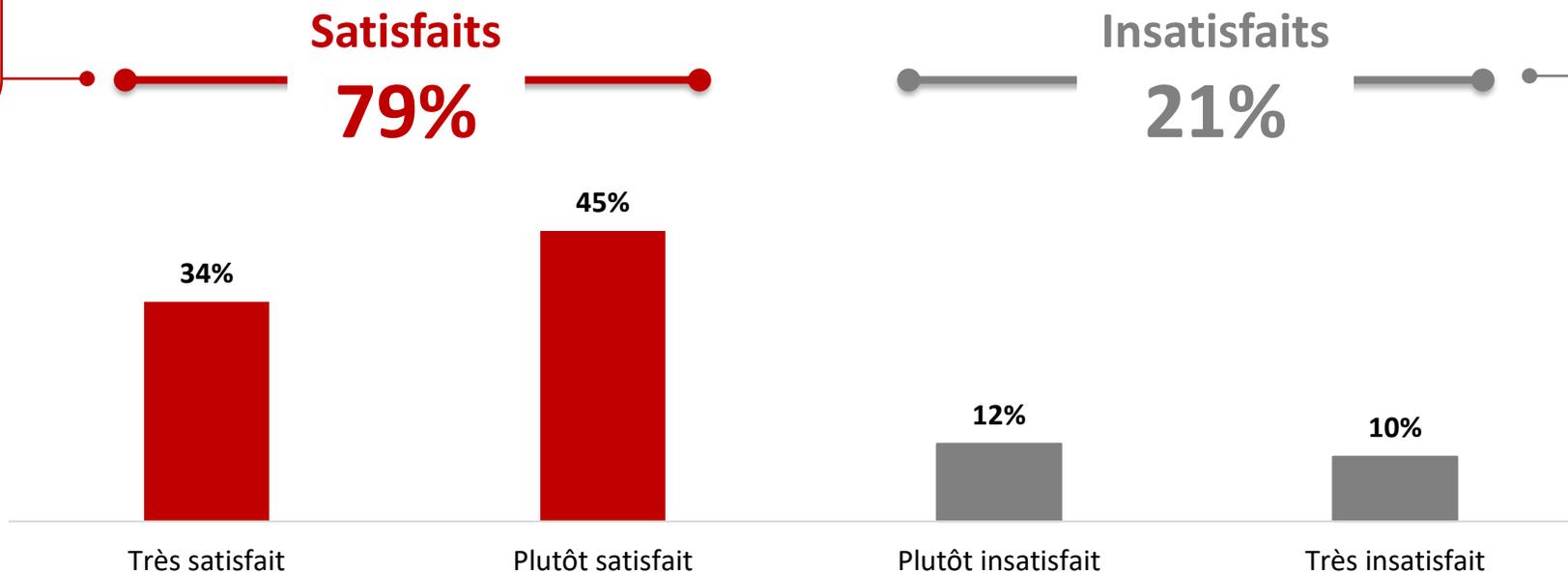
4.4 LA SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA DÉCISION (1/2)

Q48. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de cette répartition du temps de garde entre vous et l'autre parent?

Base : Tous les pères, excluant ceux dont le ou les enfants n'habitent avec aucun de ces deux parents (n=566)

Lorsque la garde est partagée (89%) ou qu'elle est majoritairement accordée au père (93%), le taux de satisfaction est plus élevé.

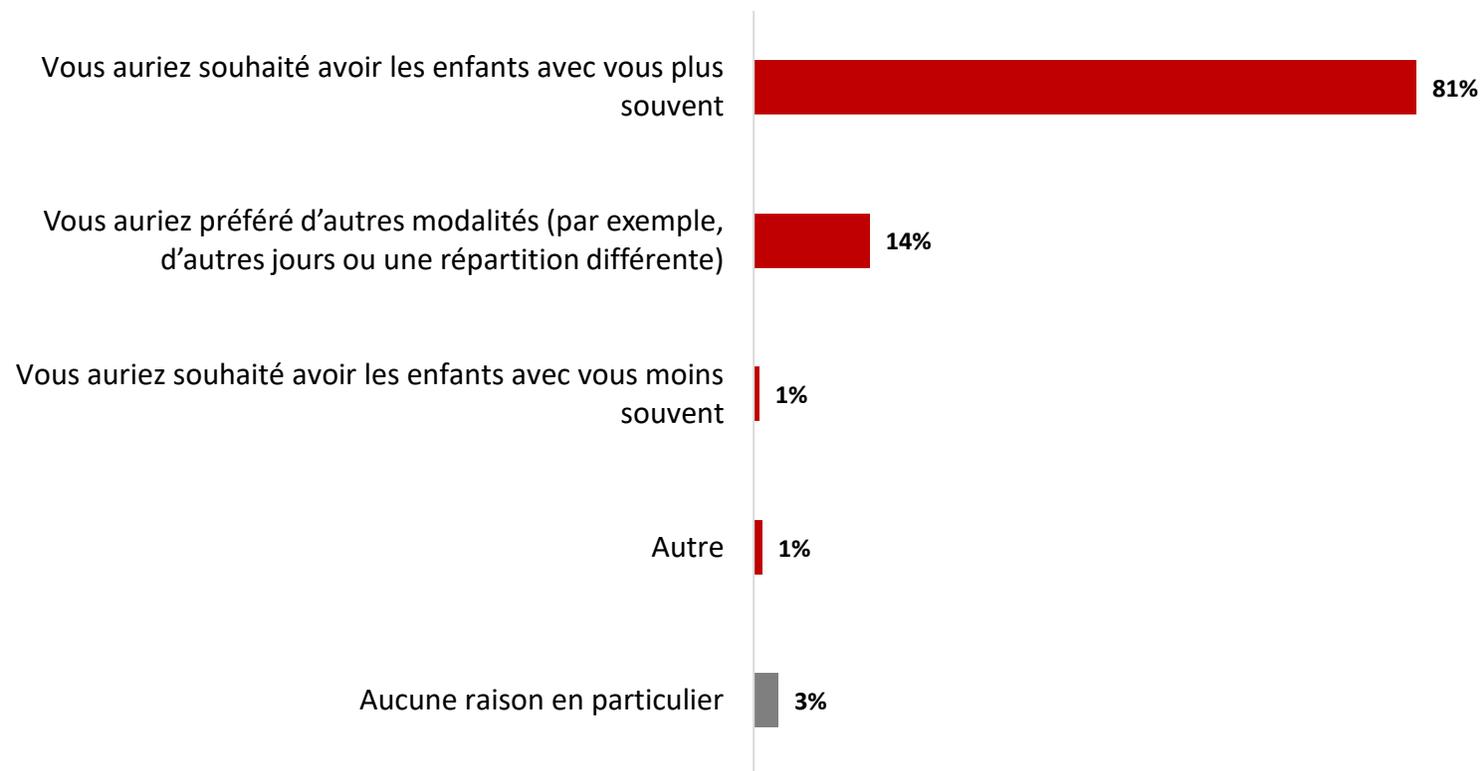
Lorsque la garde principale est accordée à l'autre parents, le taux d'insatisfaction est de 45%.



4.4 LA SATISFACTION À L'ÉGARD DE LA DÉCISION (2/2)

Q49. Pour quelle principale raison êtes-vous insatisfait?

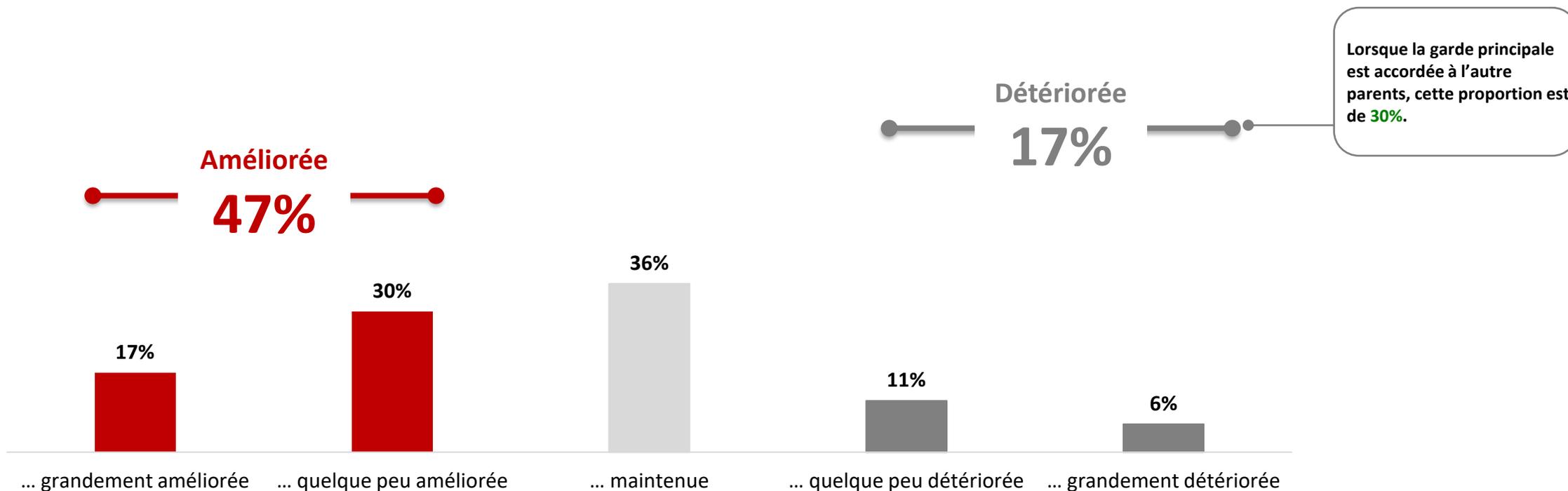
Base : Les pères insatisfaits de la répartition du temps de garde (n=74)



4.5 LE MAINTIEN DU LIEN AVEC LES ENFANTS

Q52. Est-ce que la séparation a contribué à une amélioration ou à une détérioration de votre relation avec votre (vos) enfant(s)? La relation s'est ...

Base : Tous les pères (n=574)



4.5 LE MAINTIEN DU LIEN AVEC LES ENFANTS

Q52. Est-ce que la séparation a contribué à une amélioration ou à une détérioration de votre relation avec votre (vos) enfant(s)? La relation s'est ...

Base : Tous les pères (n=574)

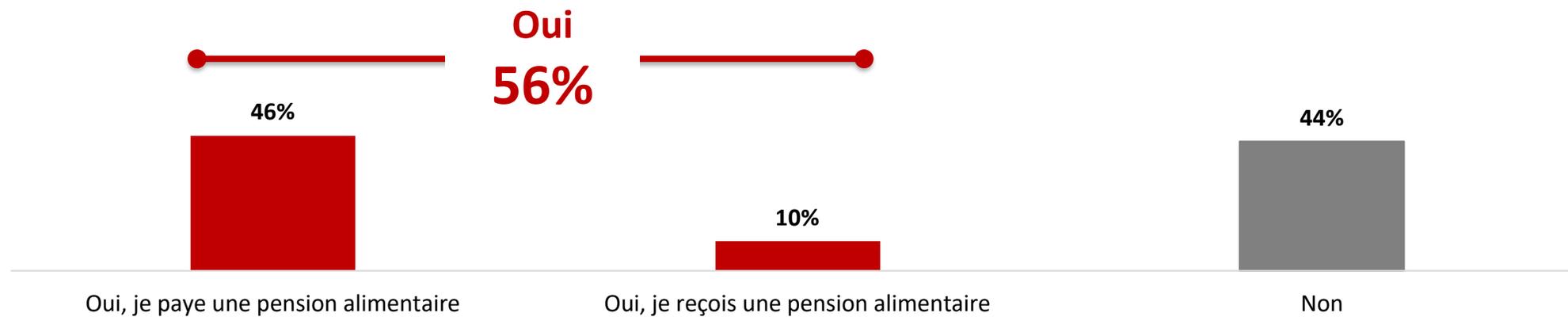
	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
(TOTAL) AMÉLIORÉE	47%	58%	42%	18%	51%	34%	44%	56%	40%	39%	58%	50%	38%
... grandement améliorée	17%	20%	15%	12%	18%	13%	17%	20%	15%	15%	20%	18%	15%
... quelque peu améliorée	30%	38%	26%	7%	33%	21%	27%	36%	25%	24%	39%	32%	23%
... maintenue	36%	26%	42%	51%	33%	52%	39%	27%	44%	45%	24%	34%	42%
(TOTAL) DÉTÉRIORÉE	17%	16%	16%	30%	17%	14%	17%	17%	16%	16%	18%	15%	20%
... quelque peu détériorée	11%	12%	10%	15%	10%	12%	13%	10%	12%	12%	10%	10%	13%
... grandement détériorée	6%	4%	6%	16%	7%	2%	4%	7%	5%	4%	8%	5%	7%

5. LA PENSION ALIMENTAIRE

5.1 LE PARENT PAYEUR

Q54. Payez-vous ou recevez-vous une pension alimentaire?

Base : Tous les pères (n=574)

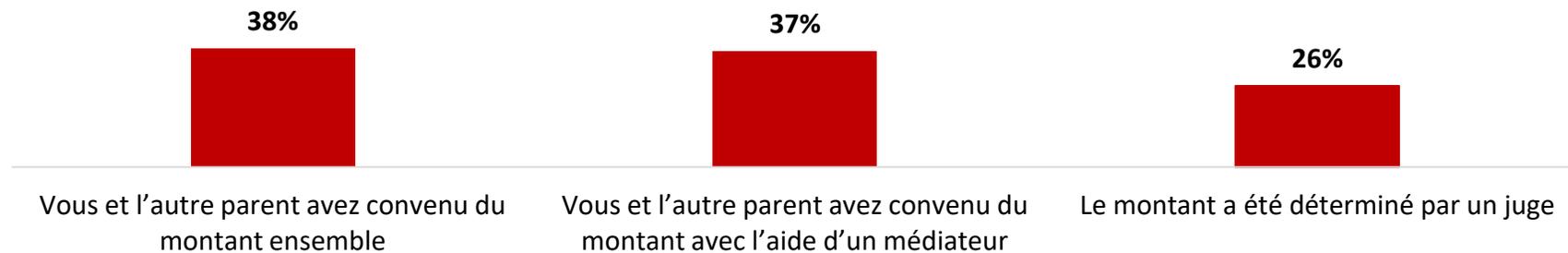


	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
(Total) OUI	56%	65%	53%	23%	55%	48%	60%	65%	50%	52%	63%	62%	42%
Oui, je paye une pension alimentaire	46%	49%	46%	19%	45%	36%	50%	51%	43%	42%	52%	50%	37%
Oui, je reçois une pension alimentaire	10%	17%	7%	4%	10%	12%	10%	14%	7%	10%	11%	12%	6%
Non	44%	35%	47%	77%	45%	52%	40%	35%	50%	48%	37%	38%	58%

5.2 LA DÉTERMINATION DU MONTANT

Q55. Qui a déterminé le montant de la pension?

Base : Les pères qui reçoivent ou payent une pension (n=321)



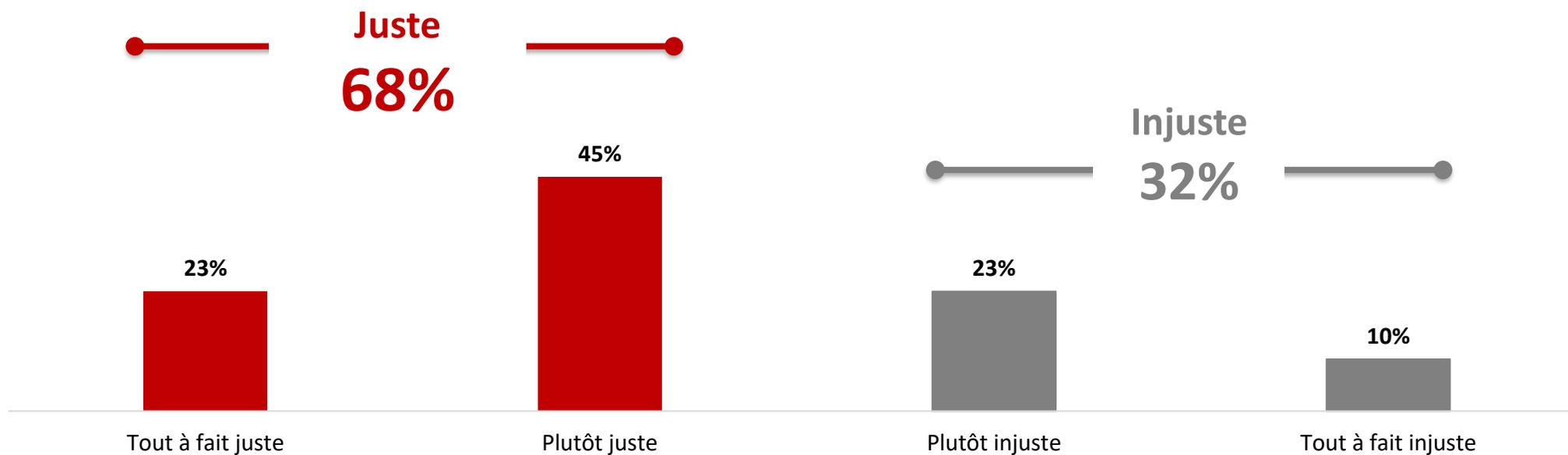
	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	321	83	229	9*	169	30	122	173	148	175	146	238	83
Vous et l'autre parent avez convenu du montant ensemble	38%	50%	29%	-	41%	18%	36%	40%	36%	30%	48%	43%	20%
Vous et l'autre parent avez convenu du montant avec l'aide d'un médiateur	37%	35%	38%	-	37%	28%	37%	36%	37%	40%	32%	35%	42%
Le montant a été déterminé par un juge	26%	15%	33%	-	22%	54%	26%	24%	28%	30%	20%	22%	38%

* n = 9 : les résultats ne sont pas présentés.

5.3 LA JUSTESSE DU MONTANT

Q56. Le montant de cette pension vous semble-t-il juste ou injuste?

Base : Les pères qui reçoivent ou payent une pension (n=321)



5.3 LA JUSTESSE DU MONTANT

Q56. Le montant de cette pension vous semble-t-il juste ou injuste?

Base : Les pères qui reçoivent ou payent une pension (n=321)

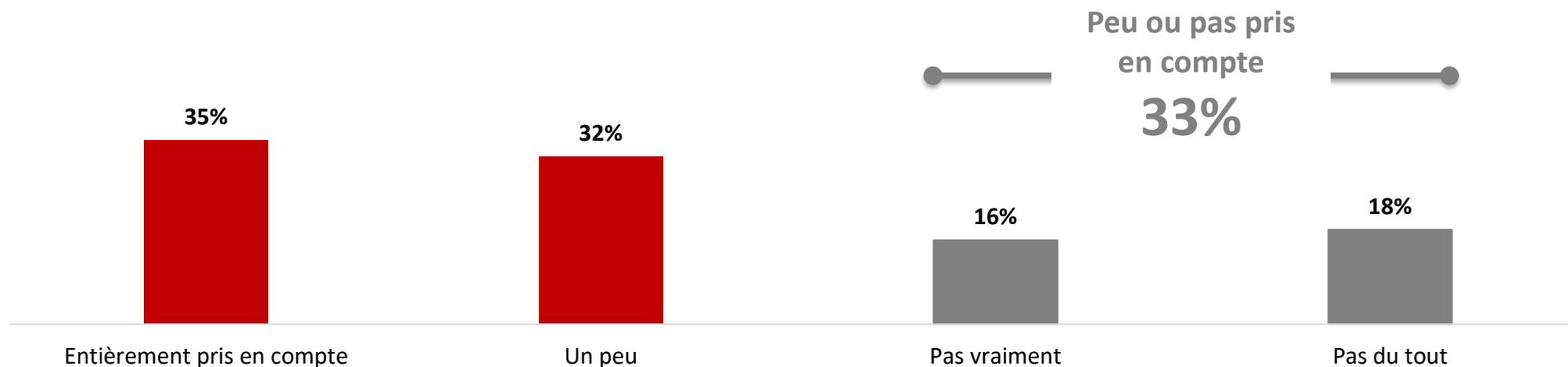
	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	321	83	229	9*	169	30	122	173	148	175	146	238	83
(NET) JUSTE	68%	81%	58%	-	69%	51%	69%	74%	62%	62%	75%	72%	53%
Tout à fait juste	23%	28%	19%	-	24%	2%	25%	29%	17%	18%	29%	25%	16%
Plutôt juste	45%	53%	39%	-	45%	49%	44%	45%	45%	44%	46%	47%	36%
(NET) INJUSTE	32%	19%	42%	-	31%	49%	31%	26%	38%	38%	25%	28%	47%
Plutôt injuste	23%	17%	27%	-	24%	26%	21%	20%	25%	22%	23%	22%	26%
Tout à fait injuste	10%	2%	15%	-	8%	23%	10%	6%	13%	16%	2%	6%	21%

* n = 9 : les résultats ne sont pas présentés.

5.4 LA PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE

Q57. Dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre point de vue a été pris en compte dans l'établissement du montant de la pension alimentaire?

Base : Les pères qui reçoivent ou payent une pension (n=321)



5.4 LA PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE

Q57. Dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre point de vue a été pris en compte dans l'établissement du montant de la pension alimentaire?

Base : Les pères qui reçoivent ou payent une pension (n=321)

	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	321	83	229	9*	169	30	122	173	148	175	146	238	83
(TOTAL) OUI	67%	81%	66%	-	74%	58%	59%	79%	54%	55%	82%	72%	47%
Entièrement pris en compte	35%	48%	25%	-	37%	15%	36%	43%	27%	28%	43%	38%	25%
Un peu	32%	34%	30%	-	37%	43%	23%	36%	28%	26%	39%	35%	22%
(TOTAL) NON	33%	19%	44%	-	26%	42%	41%	21%	45%	45%	18%	28%	53%
Pas vraiment	16%	11%	19%	-	13%	14%	20%	10%	21%	20%	10%	16%	14%
Pas du tout	18%	8%	25%	-	13%	28%	21%	11%	24%	26%	7%	12%	39%

* n = 9 : les résultats ne sont pas présentés.

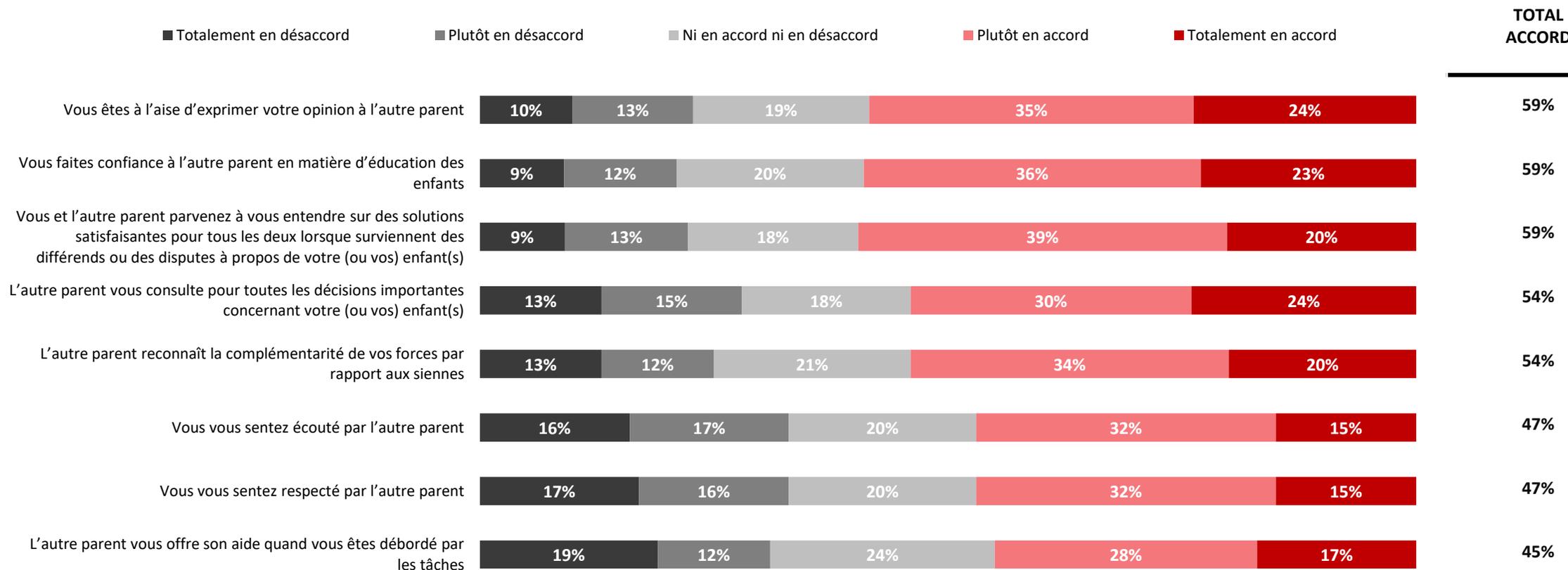
6. LA COLLABORATION PARENTALE DANS LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS

6. LA COLLABORATION PARENTALE DANS LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS (1/3)

Q39-46. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants à propos de votre relation actuelle avec l'autre parent en ce qui concerne le partage des responsabilités parentales.

Base : Tous les pères (574)

SCORE GLOBAL MOYEN* :
3,33



*Le calcul du score global moyen est obtenu en calculant la moyenne des scores des items. L'échelle de réponse varie entre 1 (Tout à fait en désaccord) et 5 (Tout à fait d'accord).

6. LA COLLABORATION PARENTALE DANS LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS (2/3)

Q39-46. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants à propos de votre relation actuelle avec l'autre parent en ce qui concerne le partage des responsabilités parentales.

Base : Tous les pères (574)

% *Totalement en accord + plutôt en accord*

	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
<i>n=</i>	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Vous êtes à l'aise d'exprimer votre opinion à l'autre parent	59%	62%	58%	58%	70%	60%	58%	60%	59%	57%	53%	58%	61%
Vous faites confiance à l'autre parent en matière d'éducation des enfants	59%	67%	55%	48%	75%	65%	52%	61%	58%	58%	63%	61%	56%
Vous et l'autre parent parvenez à vous entendre sur des solutions satisfaisantes pour tous les deux lorsque surviennent des différends ou des disputes à propos de votre (ou vos) enfant(s)	59%	62%	58%	57%	47%	65%	58%	62%	57%	61%	60%	58%	61%
L'autre parent vous consulte pour toutes les décisions importantes concernant votre (ou vos) enfant(s) (ex. : choix de l'école, décision de donner de la médication à son enfant, choix des activités parascolaires)	54%	58%	52%	52%	50%	59%	51%	57%	52%	54%	60%	55%	52%

6. LA COLLABORATION PARENTALE DANS LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS (3/3)

Q39-46. Veuillez indiquer votre degré d'accord avec les énoncés suivants à propos de votre relation actuelle avec l'autre parent en ce qui concerne le partage des responsabilités parentales.

Base : Tous les pères (574)

% Totalement en accord + plutôt en accord	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
L'autre parent reconnaît la complémentarité de vos forces par rapport aux siennes	54%	60%	51%	37%	58%	60%	51%	56%	52%	56%	55%	55%	52%
Vous vous sentez écouté par l'autre parent	47%	55%	42%	41%	66%	53%	41%	52%	43%	47%	47%	47%	46%
Vous vous sentez respecté par l'autre parent	47%	52%	45%	45%	63%	50%	44%	48%	47%	46%	45%	47%	49%
L'autre parent vous offre son aide quand vous êtes débordé par les tâches	45%	48%	43%	37%	59%	46%	41%	47%	43%	42%	45%	46%	42%
Score global moyen*	3,33	3,45	3,26	3,13	3,36	3,21	3,30	3,40	3,27	3,31	3,36	3,35	3,27

*Le calcul du score global moyen est obtenu en calculant la moyenne des scores des items. L'échelle de réponse varie entre 1 (Tout à fait en désaccord) et 5 (Tout à fait d'accord).

7. LE SOUTIEN

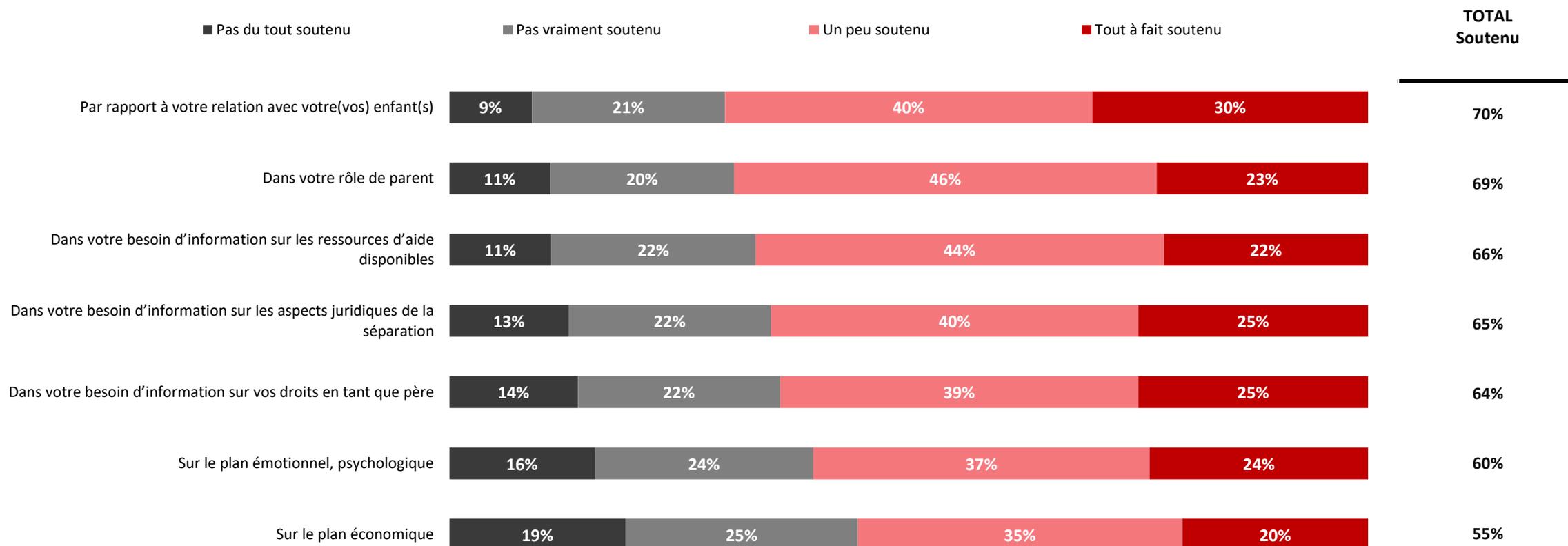
7.1 SENTIMENT DE SOUTIEN DURANT LA SÉPARATION

Q70-76. Pendant le processus de séparation, dans quelle mesure vous êtes-vous senti adéquatement soutenu dans les aspects suivants?

Base : Tous les pères (n=574)

SCORE GLOBAL MOYEN* :

2,75



*Le calcul du score global moyen est obtenu en calculant la moyenne des scores des items. L'échelle de réponse varie entre 1 (Pas du tout soutenu) et 4 (Tout à fait soutenu).

7.1 SENTIMENT DE SOUTIEN DURANT LA SÉPARATION

Q70-76. Pendant le processus de séparation, dans quelle mesure vous êtes-vous senti adéquatement soutenu dans les aspects suivants?

Base : Tous les pères (n=574)

% Total soutenu	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Par rapport à votre relation avec votre (vos) enfant(s)	70%	72%	69%	75%	72%	60%	70%	66%	72%	69%	71%	72%	65%
Dans votre rôle de parent	69%	70%	69%	74%	72%	69%	66%	69%	70%	67%	72%	72%	63%
Dans votre besoin d'information sur les ressources d'aide disponibles	66%	76%	60%	69%	67%	64%	66%	67%	66%	66%	67%	70%	58%
Dans votre besoin d'information sur les aspects juridiques de la séparation	65%	75%	58%	68%	67%	60%	62%	68%	62%	64%	66%	69%	55%
Dans votre besoin d'information sur vos droits en tant que père	64%	74%	58%	62%	67%	65%	60%	66%	63%	60%	70%	68%	55%
Sur le plan émotionnel, psychologique	60%	67%	56%	59%	61%	57%	60%	63%	59%	60%	61%	63%	53%
Sur le plan économique	55%	68%	48%	48%	56%	54%	55%	61%	51%	52%	61%	59%	46%
Score global moyen*	2,75	2,91	2,66	2,88	2,79	2,71	2,70	2,77	2,74	2,71	2,81	2,82	2,58

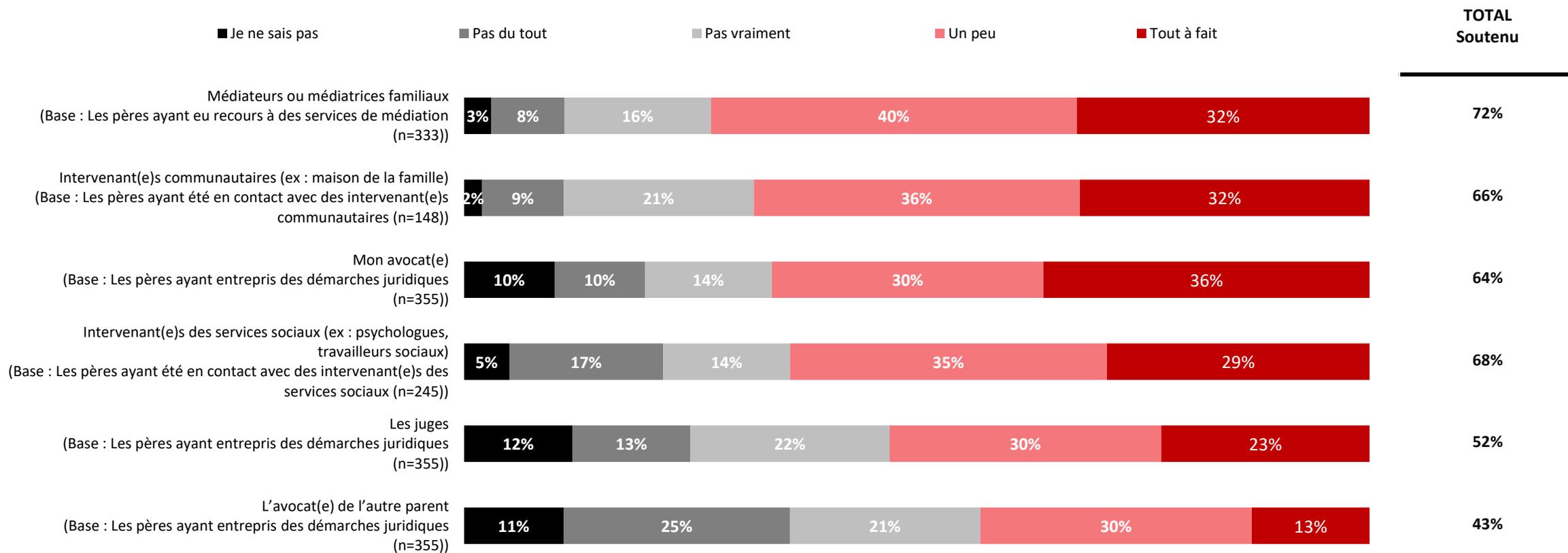
*Le calcul du score global est obtenu en calculant la moyenne des scores des items. L'échelle de réponse varie entre 1 (Pas du tout soutenu) et 4 (Tout à fait soutenu).

8. LA RECONNAISSANCE DES RÉALITÉS PATERNELLES

8.1 LA PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE PAR LES INTERVENANTS (1/2)

Q58-63. En pensant au processus de séparation, dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre point de vue a été pris en considération par les intervenants suivants?

Base : variable



8.1 LA PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE PAR LES INTERVENANTS (2/2)

Q58-63. En pensant au processus de séparation, dans quelle mesure avez-vous le sentiment que votre point de vue a été pris en considération par les intervenants suivants?

Base : variable

% Total tout à fait + un peu

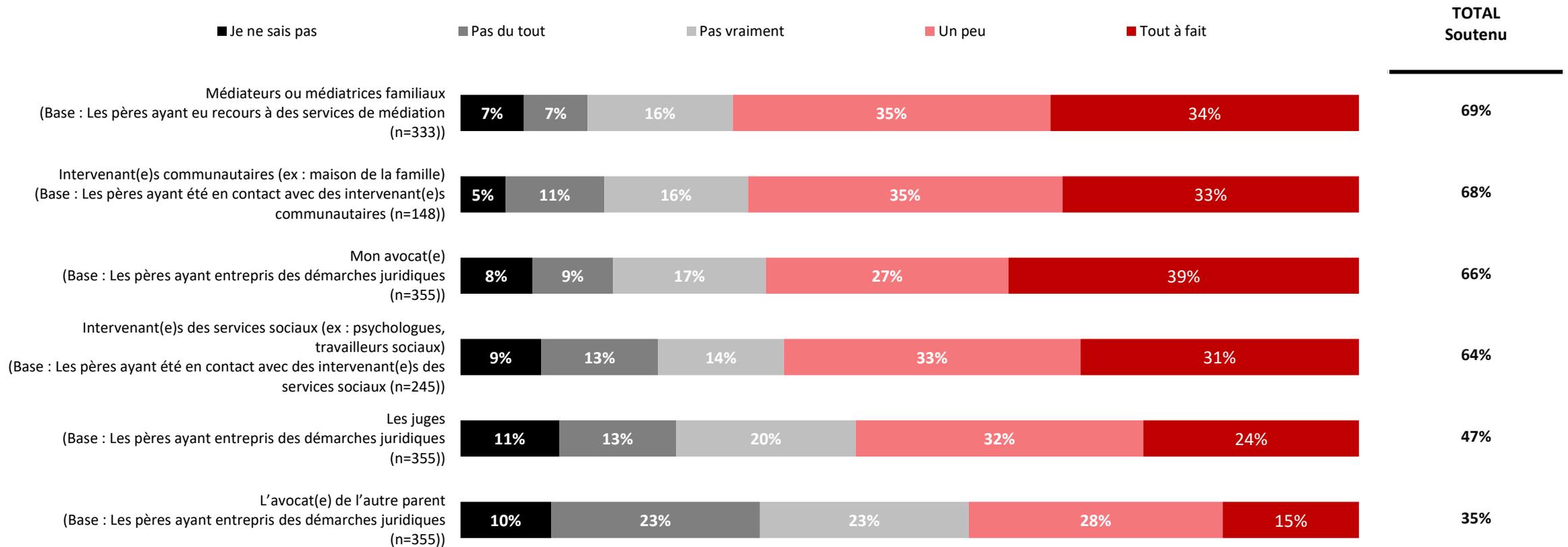
	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Médiateurs ou médiatrices familiaux	72% (n=333)	83% (n=69)	65% (n=246)	72% (n=18*)	74% (n=173)	69% (n=48)	69% (n=112)	73% (n=167)	71% (n=166)	74% (n=205)	74% (n=128)	75% (n=214)	64% (n=119)
Les intervenant(e)s communautaires (par exemple : maison de la famille, organismes et ressources pour parents et familles)	68% (n=148)	78% (n=55)	55% (n=87)	- (n=6*)	70% (n=88)	61% (n=19*)	66% (n=41)	68% (n=98)	67% (n=50)	68% (n=49)	68% (n=99)	69% (n=115)	62% (n=33)
Mon avocat(e)	66% (n=355)	74% (n=91)	60% (n=245)	44% (n=19*)	67% (n=204)	66% (n=39)	63% (n=112)	67% (n=208)	64% (n=147)	58% (n=178)	75% (n=177)	67% (n=246)	61% (n=109)
Les intervenant(e)s des services sociaux (par exemple : psychologues, travailleurs sociaux, intervenant(e)s de la DPJ)	64% (n=245)	77% (n=67)	55% (n=161)	43% (n=17*)	69% (n=146)	64% (n=25*)	54% (n=74)	67% (n=138)	61% (n=107)	64% (n=115)	64% (n=130)	67% (n=176)	54% (n=69)
Les juges	52% (n=355)	62% (n=91)	44% (n=245)	59% (n=19*)	53% (n=204)	47% (n=39)	53% (n=112)	56% (n=208)	49% (n=147)	42% (n=178)	65% (n=177)	55% (n=246)	45% (n=109)
L'avocat(e) de l'autre parent	43% (n=355)	55% (n=91)	34% (n=245)	36% (n=19*)	46% (n=204)	23% (n=39)	44% (n=112)	52% (n=208)	34% (n=147)	35% (n=178)	53% (n=177)	50% (n=246)	24% (n=109)

* n < 30 : les résultats ne sont pas présentés (n=6) ou le sont à titre indicatif.

8.2 LA VALORISATION DE L'IMPORTANCE DU PÈRE PAR LES INTERVENANTS (1/2)

Q64-69. En pensant au processus de séparation, dans quelle mesure avez-vous senti que les intervenants suivants reconnaissaient et valorisaient votre importance en tant que parent?

Base : variable



8.2 LA VALORISATION DE L'IMPORTANCE DU PÈRE PAR LES INTERVENANTS (2/2)

Q64-69. En pensant au processus de séparation, dans quelle mesure avez-vous senti que les intervenants suivants reconnaissent et valorisent votre importance en tant que parent?

Base : variable

% Total tout à fait + un peu	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
n=	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Les médiateurs ou médiatrices familiaux	69% (n=333)	82% (n=69)	61% (n=246)	81% (n=18*)	72% (n=173)	58% (n=48)	69% (n=112)	71% (n=167)	68% (n=166)	68% (n=205)	72% (n=128)	72% (n=214)	64% (n=119)
Les intervenant(e)s communautaires (par exemple : maison de la famille, organismes et ressources pour parents et familles)	68% (n=148)	75% (n=55)	59% (n=87)	- (n=6*)	69% (n=88)	51% (n=19*)	71% (n=41)	70% (n=98)	64% (n=50)	65% (n=49)	70% (n=99)	71% (n=115)	52% (n=33)
Mon avocat(e)	66% (n=355)	73% (n=91)	61% (n=245)	59% (n=19*)	67% (n=204)	64% (n=39)	64% (n=112)	67% (n=208)	65% (n=147)	61% (n=178)	71% (n=177)	66% (n=246)	69% (n=109)
Les intervenant(e)s des services sociaux (par exemple : psychologues, travailleurs sociaux, intervenant(e)s de la DPJ)	64% (n=245)	77% (n=67)	53% (n=161)	41% (n=17*)	66% (n=146)	52% (n=25*)	63% (n=74)	64% (n=138)	64% (n=107)	68% (n=115)	69% (n=130)	70% (n=176)	46% (n=69)
Les juges	56% (n=355)	68% (n=91)	46% (n=245)	59% (n=19*)	59% (n=204)	39% (n=39)	55% (n=112)	62% (n=208)	49% (n=147)	51% (n=178)	61% (n=177)	59% (n=246)	47% (n=109)
L'avocat(e) de l'autre parent	44% (n=355)	57% (n=91)	33% (n=245)	37% (n=19*)	47% (n=204)	20% (n=39)	44% (n=112)	50% (n=208)	37% (n=147)	30% (n=178)	59% (n=177)	49% (n=246)	26% (n=109)

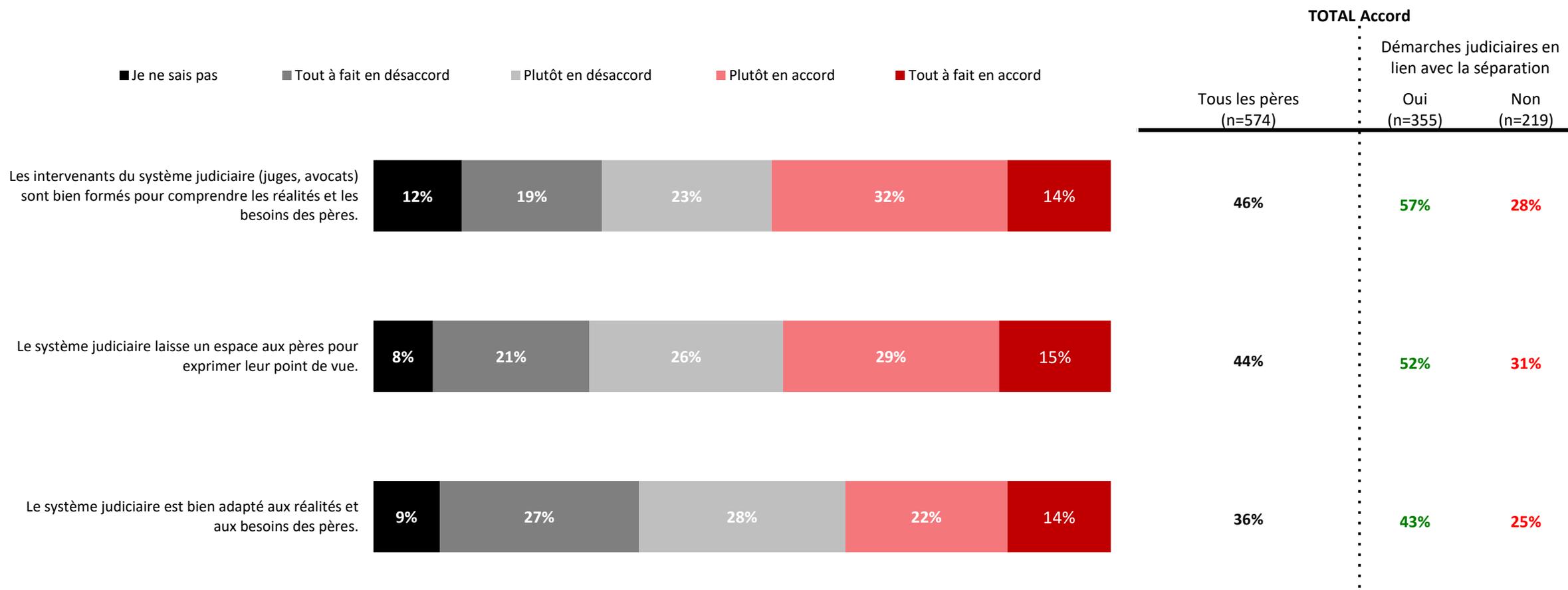
* n < 30 : les résultats ne sont pas présentés (n=6) ou le sont à titre indicatif.

9. LA RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DES PÈRES PAR LE SYSTÈME JUDICIAIRE

9. LA RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DES PÈRES PAR LE SYSTÈME JUDICIAIRE (1/3)

Q77-79. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants

Base : Tous les pères (n=574)



9. LA RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DES PÈRES PAR LE SYSTÈME JUDICIAIRE (2/3)

Q77-79. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants

Base : Tous les pères (n=574)

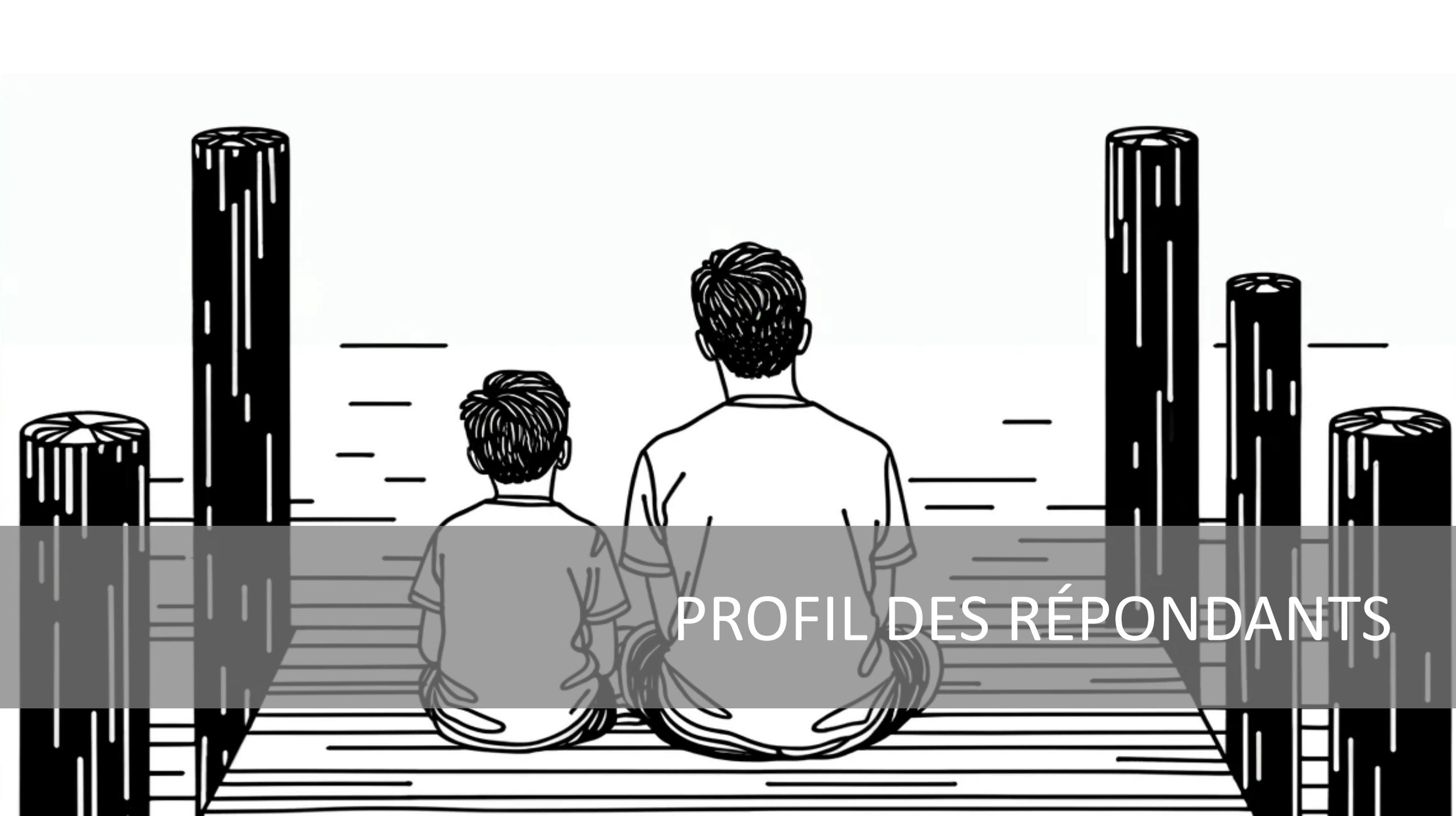
Total tout à fait en accord + plutôt en accord	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
		18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -	6 à 10 ans
		n=											
	574	120	416	38	305	68	201	264	310	345	229	377	197
Les intervenants du système judiciaire (juges, avocats) sont bien formés pour comprendre les réalités et les besoins des pères	46%	64%	36%	30%	46%	35%	48%	56%	39%	37%	60%	52%	31%
Le système judiciaire laisse un espace aux pères pour exprimer leur point de vue.	44%	58%	36%	35%	44%	34%	47%	53%	38%	39%	53%	50%	31%
Le système judiciaire est bien adapté aux réalités et aux besoins des pères	36%	51%	28%	24%	35%	27%	40%	44%	30%	32%	42%	39%	29%

9. LA RECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DES PÈRES PAR LE SYSTÈME JUDICIAIRE (3/3)

Q77-79. Veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants

Base : Les pères qui ont entrepris des démarches judiciaires (n=355)

Total tout à fait en accord + plutôt en accord													
	TOTAL	ÂGE			RÉGION			TYPE D'UNION		LANGUE MATERNELLE		SÉPARÉ DEPUIS...	
			18-34 ans	35-54 ans	55 ans et +	Mtl RMR	Qc RMR	Autre	Mariage	Union de fait	Français	Autre	5 ans ou -
n=	355	91	245	19	204	39	112	208	147	178	177	246	109
Les intervenants du système judiciaire (juges, avocats) sont bien formés pour comprendre les réalités et les besoins des pères	57%	74%	44%	42%	58%	40%	59%	61%	52%	46%	68%	62%	40%
Le système judiciaire laisse un espace aux pères pour exprimer leur point de vue.	52%	66%	41%	52%	54%	33%	55%	59%	45%	43%	63%	56%	41%
Le système judiciaire est bien adapté aux réalités et aux besoins des pères	43%	56%	33%	35%	44%	29%	44%	47%	38%	38%	47%	45%	36%

A black and white line drawing of two people sitting on a wooden pier, viewed from behind. They are looking out at a city skyline with several tall buildings. The scene is rendered with simple lines and shading. A semi-transparent grey banner is overlaid across the middle of the image, containing the text 'PROFIL DES RÉPONDANTS' in white capital letters.

PROFIL DES RÉPONDANTS

PROFIL DES RÉPONDANTS

Base : Les pères

TOTAL

n= 574

Âge

De 18 à 24 ans	6%
De 25 à 34 ans	31%
De 35 à 44 ans	35%
De 45 à 54 ans	24%
De 55 à 74 ans	4%

Région de résidence

Montréal RMR	55%
Québec RMR	8%
Autres régions	37%

Langue maternelle

Français	60%
Anglais	37%
Autres	3%

Scolarité

Primaire / Secondaire	29%
Collégial	40%
Universitaire	31%

Base : Les pères

TOTAL

n= 574

Revenu du ménage

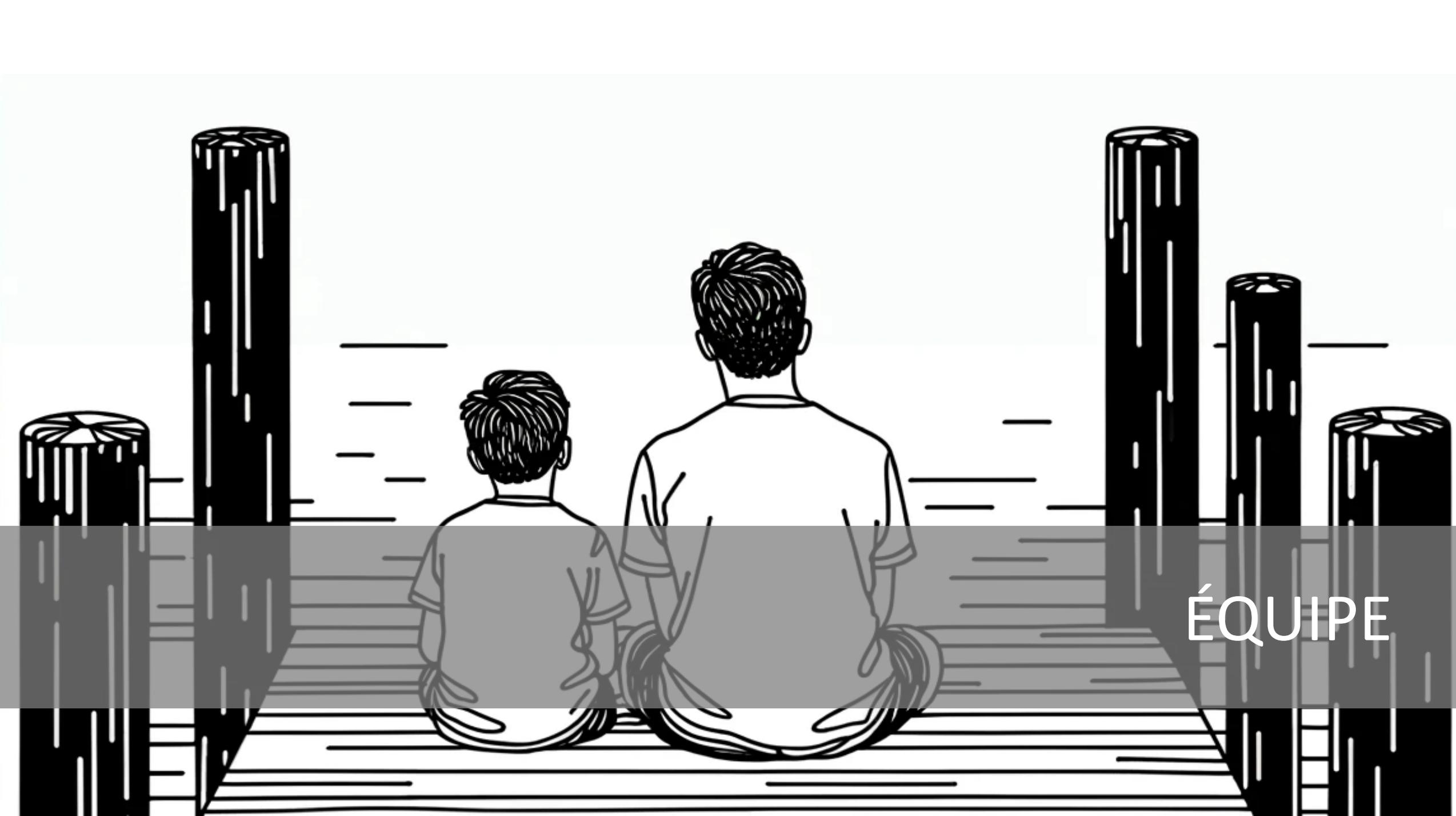
Moins de 40 000 \$	14%
De 40 000 \$ à 79 999 \$	40%
De 80 000 \$ à 99 999 \$	16%
De 100 000 \$ à 149 999 \$	20%
De 150 000 \$ et plus	8%

Situation familiale

Célibataire	51%
En couple	49%

Né(e) au Québec

Oui	76%
Non	23%



ÉQUIPE

ÉQUIPE

Pour plus d'informations, veuillez contacter ...

Éric Chalifoux

Directeur conseil sénior

 echalifoux@leger360.com

 514-982-2464

Équipe

Éric Chalifoux, Directeur conseil sénior

Noémie Blanchet-Garneau, Analyste de recherche sénior

NOS SERVICES

- **Léger**
Recherche marketing et sondage
- **Léger MetriCX**
Services-conseils en expérience client
- **Léger Analytique (LEA)**
Analyse de modélisation de données
- **Léger Opinion (LEO)**
Gestion de panel
- **Léger Communauté**
Gestion de communautés en ligne
- **Léger Numérique**
Stratégie numérique et expérience utilisateur
- **Recherche internationale**
Worldwide Independent Network (WIN)

600
EMPLOYÉS



185
CONSULTANTS



8
BUREAUX

MONTRÉAL | QUÉBEC | TORONTO | WINNIPEG
EDMONTON | CALGARY | VANCOUVER | PHILADELPHIE

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ



Léger est membre du [Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien \(CRIC\)](#), l'association officielle de l'industrie des études de marché, des sondages et de l'intelligence marketing.



Léger est membre d'[ESOMAR](#) (European Society for Opinion and Market Research), l'association mondiale des professionnels des enquêtes d'opinion et des études marketing. À ce titre, Léger s'engage à appliquer le [code international ICC/ESOMAR](#) des études de marché, études sociales et d'opinion et de l'analytique des données.



Léger est aussi membre d'[Insights Association](#), l'association américaine pour la recherche marketing et l'analytique.



Léger est un commanditaire de [PAIM Canada](#), l'association officielle des professionnels agréés en analytique et intelligence marketing au Canada. PAIM respecte les normes du CRIC en matière de recherche marketing et de recherche sur l'opinion publique. PAIM Canada est approuvée à l'échelle internationale par ESOMAR et le MRII/Université de Géorgie.

Léger

Comprendre le monde

